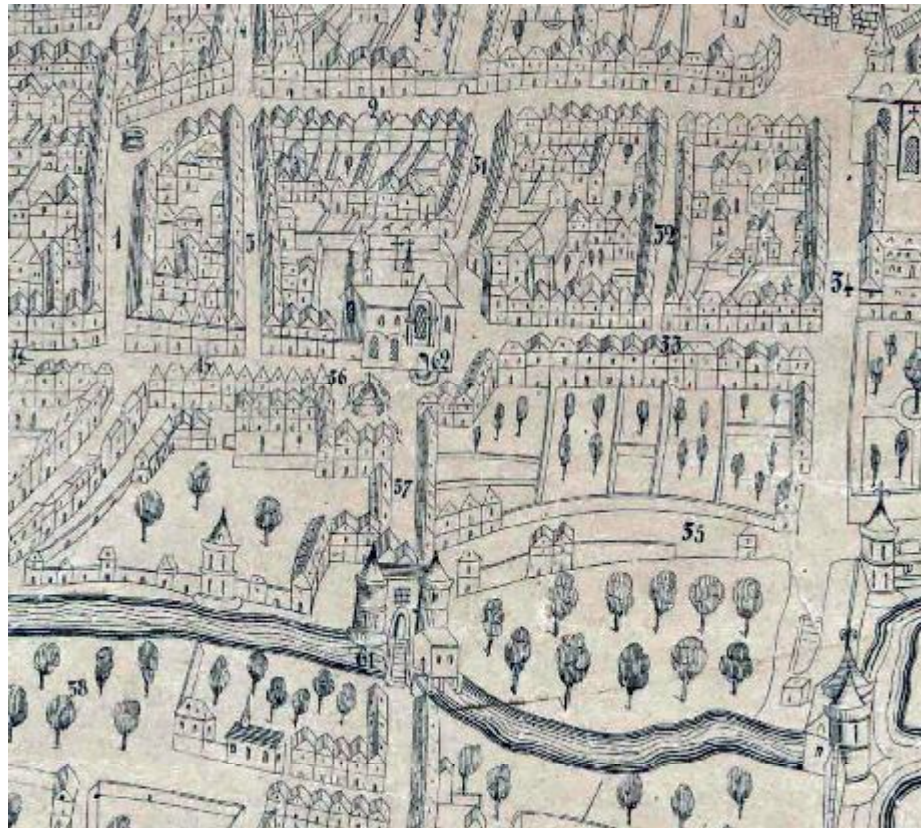


Rennes, Ille-et-Vilaine, place Saint-Germain

# Rapport de diagnostic. Rennes, place Saint-Germain, ligne B du métro.

sous la direction de

**Laurent Beuchet**





Rennes, Ille-et-Vilaine, place Saint-Germain

# Rapport de diagnostic

## Rennes, place Saint-Germain, ligne B du métro.

sous la direction de

**Laurent Beuchet**

**Inrap Grand Ouest**  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

novembre 2011



# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
9	Contexte archéologique et/ou prescriptions scientifiques
9	Contraintes techniques
10	Localisation de l'opération
11	Arrêté de prescription
15	<b>Introduction</b>
15	Contexte historique et archéologique
21	Méthodologie

## Résultats

27	<b>Résultats</b>
27	Sondage 1
33	Sondage 2
37	Sondage 3
41	Les sondages géotechniques
43	<b>Synthèse</b>
45	<b>Conclusion</b>
47	Annexe 1 – Étude de la céramique
59	Annexe 2 – Étude des monnaies
61	Annexe 3 – Datations
67	Annexe 4 – Diagrammes stratigraphiques

## Inventaires techniques

73	Inventaire du mobilier
75	Inventaire des monnaies
76	Inventaire de la documentation scientifique





**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**

# Fiche signalétique

## Localisation

Région  
Bretagne

Département  
Ille-et-Vilaine (35)

Commune  
Rennes

Adresse ou lieu-dit  
place Saint-Germain

## Codes

code INSEE  
35238

## Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x : 352 183  
y : 6789217  
z : 27,70 m NGF

## Références cadastrales

Commune  
Rennes

Année  
2011

section(s)  
BE

parcelle(s)  
Domaine public, Ville de Rennes

## Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription  
2010-107

Numéro de l'opération  
DA05039502

Numéro de l'arrêté de désignation  
du responsable

## Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

SEMTCAR

## Nature de l'aménagement

Ligne B du Métro automatique

## Surface du projet d'aménagement

1439 m<sup>2</sup>

## Surface diagnostiquée

120 m<sup>2</sup>

## Pourcentage de la surface sondée

8,3 %

## Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

## Responsable scientifique de l'opération

Laurent Beuchet, Inrap

## Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné  
et Centre archéologique Inrap  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

## Dates d'intervention sur le terrain

du 02/03 au 09/03 2011



# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

## Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- ...

## Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Beuchet, Inrap	Chargé d'étude et de recherche	<b>Responsable scientifique</b>

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Paul-André Besombes, SRA	Conservatrice en charge du dossier	<b>Prescription et contrôle scientifique</b>
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional de l'Archéologie	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	AST Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Marc Talon, Inrap		Mise en place et suivi de l'opération

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Beuchet, Inrap	Chargé d'étude et de recherche	<b>Responsable scientifique</b>
Céline Belanger, Inrap		
Rosen Battais, Inrap	Travaux de terrain	Techniciens
Elen Esnault, Inrap		
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Relevés et plans

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Beuchet, Inrap	Chargé d'étude et de recherche	<b>Responsable scientifique</b>
Laurent Beuchet, Inrap		Infographie
Ellen Esnault, Inrap		
Françoise Labaune-Jean, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier
Mathilde Dupré	Dessinatrice	PAO

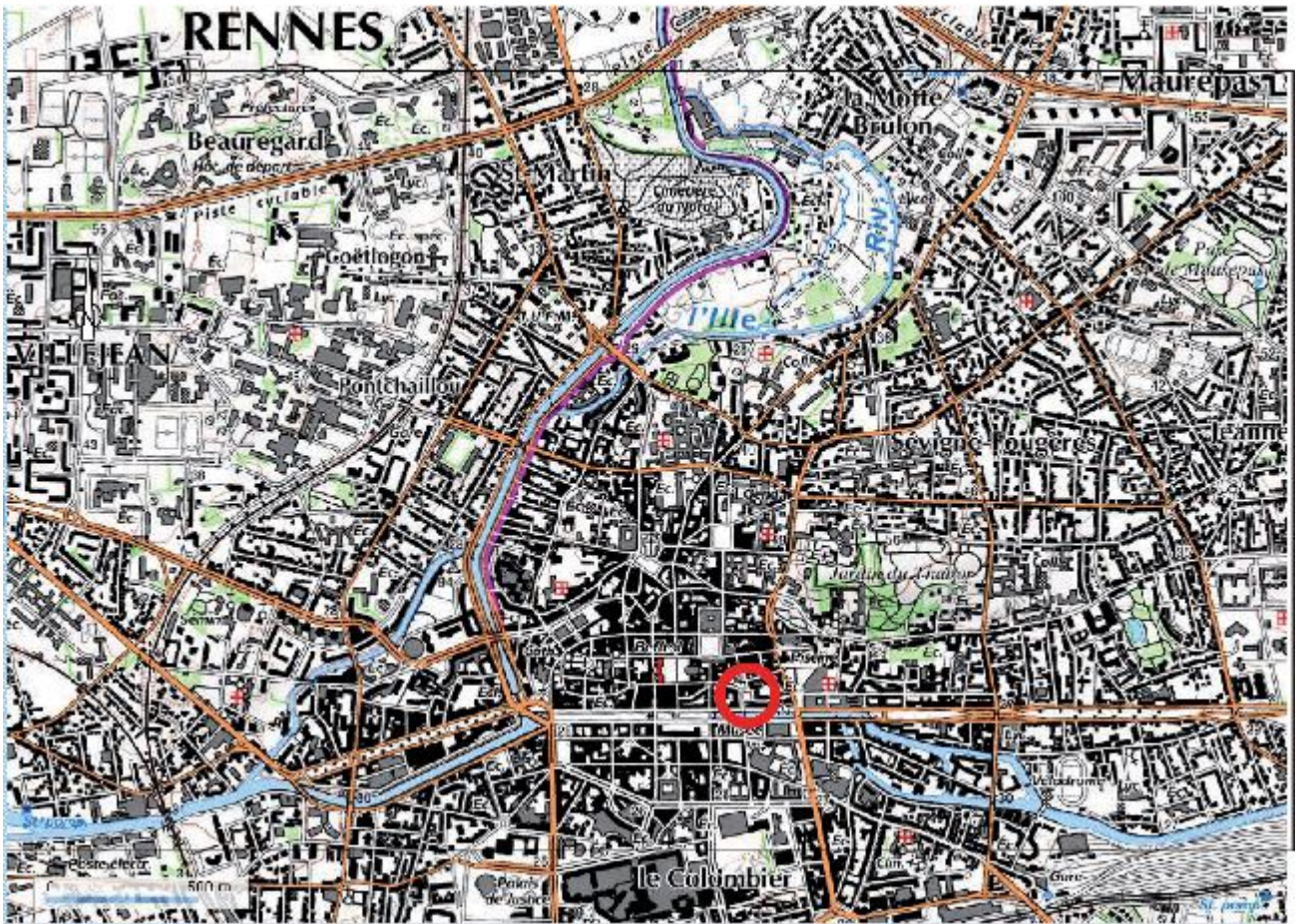
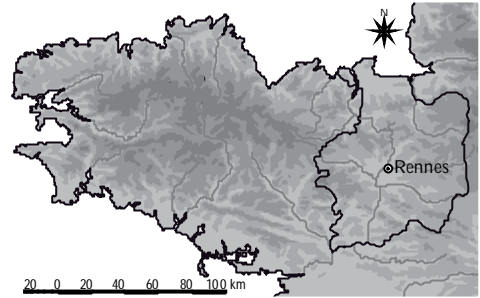
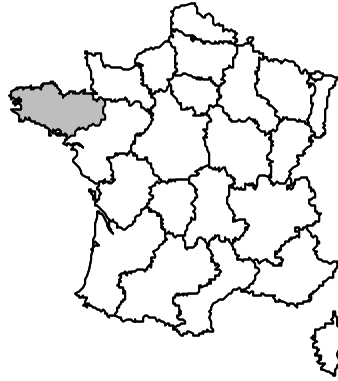
## Contexte archeologique et/ou prescriptions scientifiques

La station de métro de la place Saint-Germain est située aux limites orientales de la ville antique telle que reconnue jusqu'à aujourd'hui, au débouché de la voie reliant Rennes à Angers. Une étude documentaire réalisée en 2008 montre une organisation parcellaire encore perceptible dans la ville actuelle traduisant la présence d'un ancien bras mort de la Vilaine, ainsi qu'une possible organisation de l'espace traduisant une occupation de ce secteur dès l'Antiquité. La paroisse Saint-Germain apparaît dans la documentation dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Elle n'est enclose dans les fortifications qu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Une porte est aménagée en bordure du fleuve. Ses vestiges ont été reconnus lors d'un précédent diagnostic en 2009. La prescription demande donc d'identifier, caractériser et évaluer les probables vestiges urbains modernes et médiévaux, notamment ceux d'une possible nécropole liée à l'église proche, de vérifier la présence éventuelle d'une occupation antique. Les données topographiques et géomorphologiques liées à la présence probable d'un bras mort de la Vilaine devaient également être documentées.

## Contraintes techniques

Le diagnostic est réalisé en milieu urbain, sur un parking public entouré de voiries. Un marché hebdomadaire se tenant ordinairement sur la place est déplacé sur les rues adjacentes. En raison de la grande densité de réseaux sous les voiries, l'intervention est limitée à l'intérieur de l'emprise du parking. Les déblais de fouille doivent impérativement être évacués hors de la zone d'intervention. Il est demandé une particulière attention pour ne pas endommager les arbres d'ornementation plantés sur la place.

# Localisation de l'opération



0 250 m 1 km 2 km  
1/25 000

# Arrêté de prescription



DA 05030502

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,  
Officier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du mérite,

**ARRETE n° 2010-107 portant prescription de diagnostic archéologique**

**VU** le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

**VU** la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

**VU** le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

**VU**, la saisine par courrier en date du 28 juin 2010 par Monsieur le président de Rennes Métropole, demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé à Rennes, place Saint-Germain reçue le 01 juillet 2010 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

**CONSIDERANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique en effet, les travaux se situent dans le périmètre de la ville antique et médiévale de Rennes,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : Rennes

Lieu-dit : Place Saint-Germain (emplacement de la future station de métro Saint-Germain de la ligne B)

Cadastre : section : parcelles :

Non cadastré, domaine public de la Ville de Rennes

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

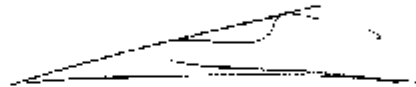
**Article 3 :** Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 4 :** Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et à Monsieur le président de Rennes Métropole.

Fait à Rennes, le 12 juillet 2010

pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ile et Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : Rennes Métropole  
INRAP

copie à : Frédéric Philippeau, Semtcar.



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

**PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE**

**le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,  
Officier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du mérite,**

**Prescriptions de diagnostic archéologique  
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2010-107**

région : Bretagne

département : Ille-et-Vilaine

commune : Rennes

lieu-dit : Place Saint-Germain (emplacement de la future station de métro Saint-Germain de la ligne B)

cadastre section : parcelles :  
Non cadastré, domaine public de la ville de Rennes

propriétaire : Ville de Rennes  
pétitionnaire : Rennes Métropole

**Emprise du diagnostic archéologique : 1 439 m<sup>2</sup>**

**Principes méthodologiques .**

Les principes adaptés aux diagnostics archéologiques en milieu urbain seront mis en oeuvre : série de tranchées/sondages par vignette au godet lisse mécanique et ouverture de fenêtres de décapage si nécessaires dans les zones à forte densité, sondages d'évaluation non-destructeurs du potentiel des vestiges mis au jour dans la perspective d'une éventuelle fouille.

**Objectifs :**

L'emplacement choisi pour la future station de métro Saint-Germain se situe sur la place du même nom aux limites orientales de la ville antique, au débouché de la voie Rennes-Angers, et à l'intérieur de la ville haute médiévale close par la première enceinte médiévale de Rennes. Elle est également localisée à proximité de l'église Saint-Germain (XI<sup>e</sup> siècle) qui a donné son nom à l'une des plus anciennes paroisses urbaines de Rennes.

Une étude documentaire de la Place Saint-Germain et de ses abords a été réalisée de juin à décembre 2008 ainsi qu'un diagnostic portant spécifiquement sur la porte Saint-Germain qui commandait l'entrée dans la ville médiévale. Cette porte se situe hors de l'emprise de la station mais sa présence doit bien évidemment être intégrée à la réflexion à mener sur ce secteur de la ville antique et médiévale.

L'étude documentaire a livré deux informations capitales concernant la place Saint-Germain : la présence d'un bras mort de la Vilaine et une organisation de l'espace datant de l'époque antique.

Les données issues de cette étude documentaire conduisent donc à penser que des vestiges antiques, médiévaux et modernes sont présents place Saint-Germain et en particulier un bâti médiéval et moderne relativement dense.

La proximité de l'église Saint-Germain rend également possible la découverte de sépultures.

Enfin les données topographiques et géomorphologiques de ce secteur seront l'un des axes forts du diagnostic, la nature et l'intérêt des formations sédimentaires liées au bras mort de la Vilaine devant impérativement être appréhendés.

Fait à Rennes, le 12 juillet 2010

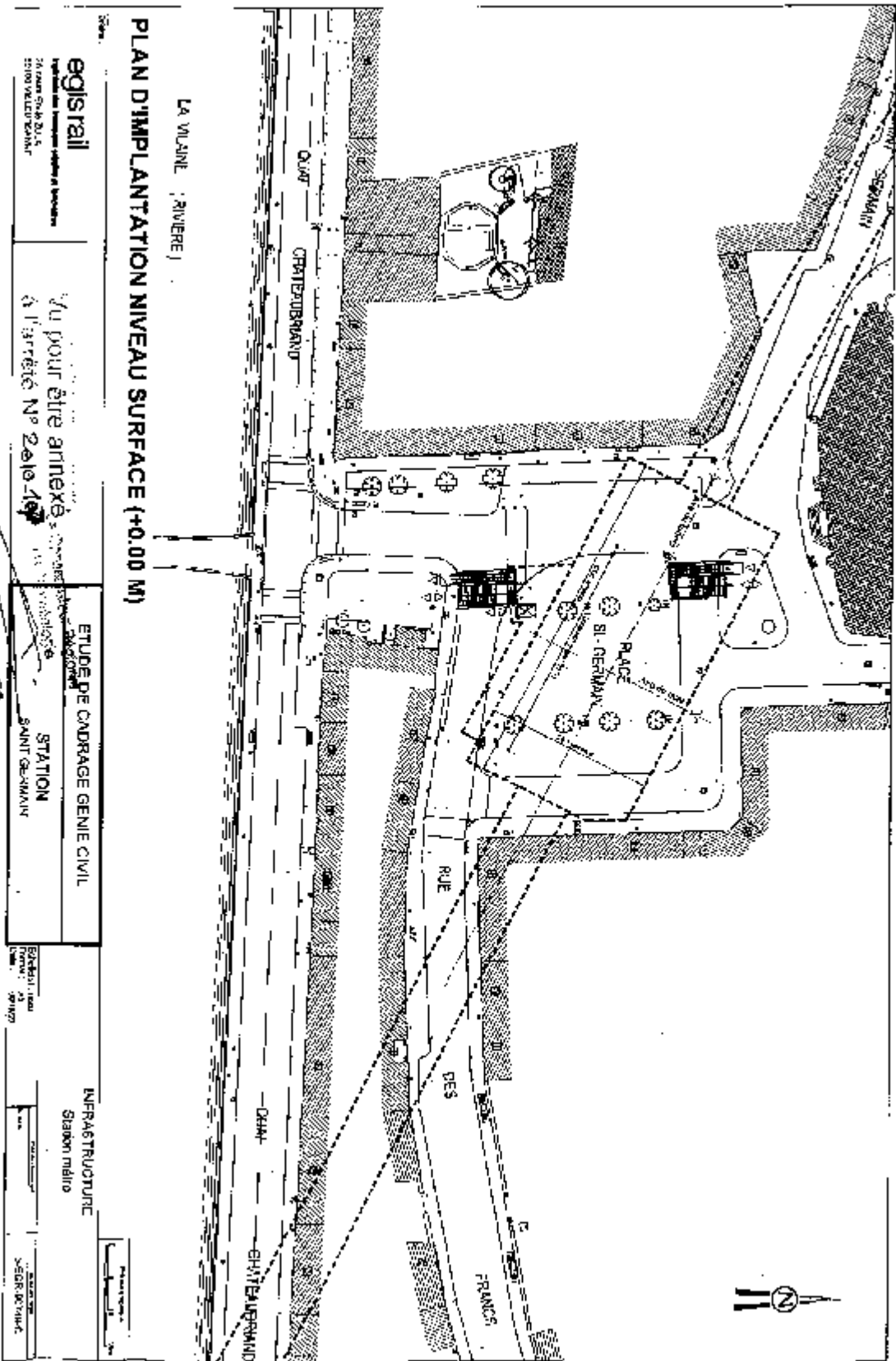
pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille et Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

METROPOLE  
de  
RENNES

LIGNE B DU METRO AUTOMATIQUE DE RENNES METROPOLE

semicar  
Société d'Équipement  
et de Travaux de Génie Civil



**egis rail**  
 Ingénierie des Infrastructures  
 23 Avenue Gode de La  
 91000 VILLEVERMOREN

Vu pour être annexé  
 à l'arrêtés N° 2410-149

ETUDE DE CADRAGE GENIE CIVIL  
 STATION  
 SAINT-GERMAIN

Etat de l'œuvre  
 Date : 23/07/14

INFRASTRUCTURE  
 Station métro

SECR. DE CHANTIER



# Introduction

Dans le cadre des études préalables à la construction de la ligne B du métro automatique de Rennes, un diagnostic archéologique a été prescrit sur l'emprise de la future station Place Saint-Germain (Fig.1). La phase de terrain a été réalisée du 28 mars au 22 avril 2011 et a mobilisé 4 agents de l'Inrap. Trois secteurs d'étude ont été terrassés à la pelle mécanique. Les vestiges mis au jour ont été caractérisés, datés et documentés avant la remise en état de l'espace public par les services techniques de la ville de Rennes.

## Contexte historique et archéologique

Une étude documentaire a été commandée à l'Inrap par Rennes Métropole et la SEMTCAR et réalisée de juin à décembre 2008<sup>1</sup>. Cette étude documente très largement le secteur sud-est de la ville médiévale, autour de la paroisse Saint-Germain (Fig. 2).

L'étude du parcellaire ancien met notamment en évidence le parcours d'un ancien méandre de la Vilaine, fossilisé dans le tracé des rues Saint-Germain et de la Baudrairie. La nature instable des terrains pourrait expliquer le plan inhabituel en pan coupé de l'angle sud-ouest de l'église. Au sud et vers l'est, rien ne permet de restituer le méandre avec précision. On peut cependant supposer une connexion avec la sinuosité visible sur les plans anciens au sud du canal actuel.

La place Saint-Germain est située à l'est de la ville antique, telle que documentée à ce jour. La découverte lors de la canalisation de la vilaine de 30 000 monnaies à quelques dizaines de mètres à l'est de la place marque probablement un franchissement du fleuve. Cependant, aucune autre découverte n'atteste d'une occupation du secteur même de la place.

Le haut Moyen Âge voit se développer un faubourg aux marges orientales de la cité, devant la porte « Baudraire », bientôt siège de la paroisse Saint-Pierre-du-Marché. On ignore l'extension de ce faubourg vers l'est. Il semble englober le secteur de Saint-Germain, puisque la charte de fondation de l'abbaye Saint-Georges vers 1030 fixe la limite occidentale de sa clôture en bordure du suburbium de la ville. La nouvelle paroisse Saint-Germain y est créée dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Quelques rares éléments architecturaux réemployés dans l'église actuelle témoignent de l'édifice roman. Au sud de l'église, un pont sur le fleuve est attesté dès le XIII<sup>e</sup> siècle sous le nom de pont Saint-Germain. Il assure la liaison vers les secteurs urbanisés au sud de la Vilaine relevant de la paroisse Saint-Germain.

La période du bas Moyen Âge est particulièrement bien documentée (Fig. 3). La mise en œuvre de nouvelles fortifications urbaines à partir de 1427 intègre la paroisse dans l'espace urbain. Une seconde période de travaux voit l'achèvement de l'enceinte dans les années 1440. Le quartier apparaît déjà très urbanisé, l'ensemble des rues actuelles étant mentionné dans la documentation écrite. L'église est reconstruite dès les années 1430. Un nouveau cimetière est aménagé au nord de l'église. Un cimetière de très petite emprise (moins de 100 m<sup>2</sup>) semble également avoir existé temporairement au sud, dans des parcelles aujourd'hui bâties.

<sup>1</sup>J. Martineau et L. Schmitt, Ligne B de métro automatique, Rennes place Saint-Germain, Étude documentaire. Inrap, décembre 2008.



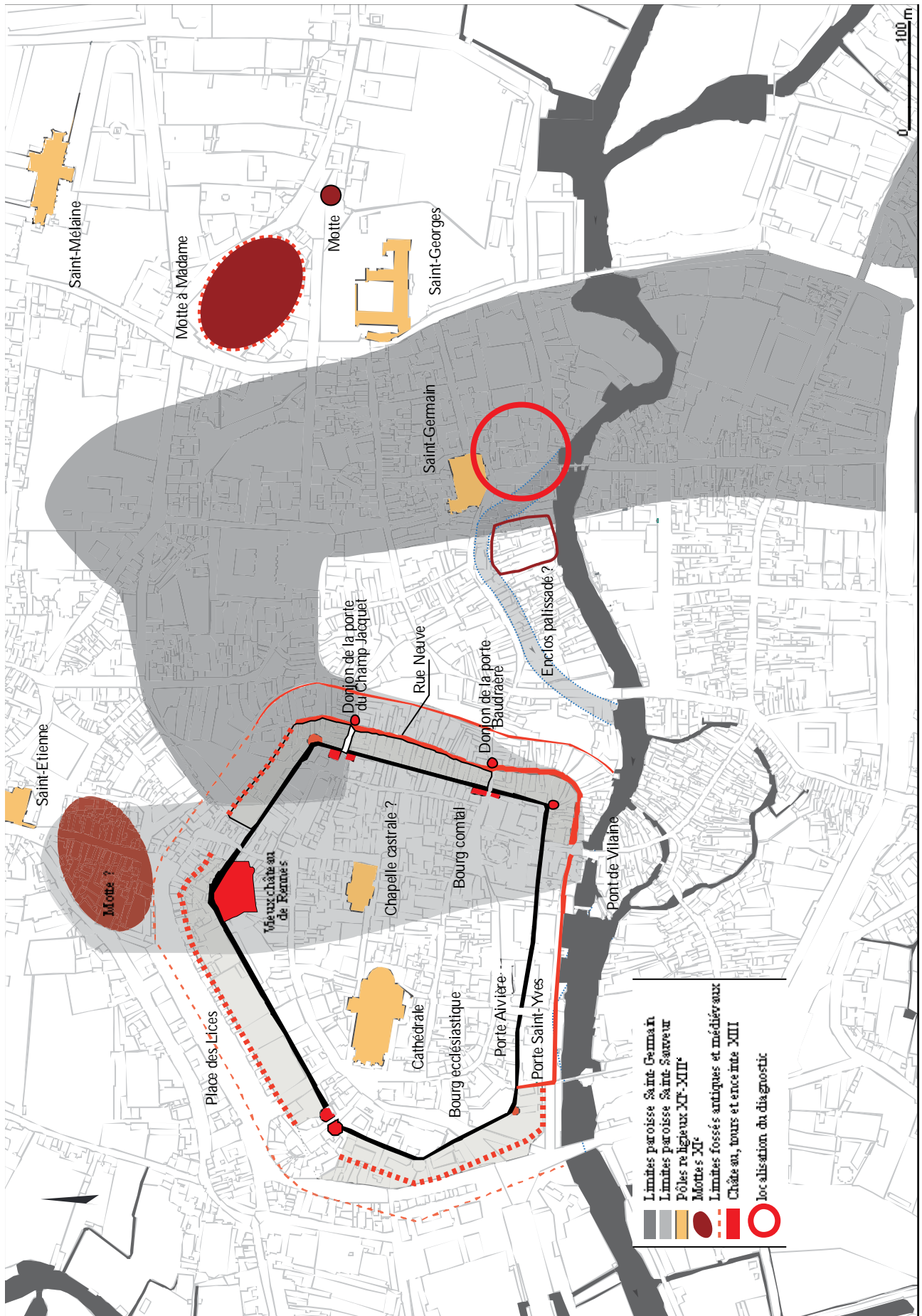


Fig. 2 Plan historique, contexte général de la place Saint-Germain au Moyen Âge. ©Teddy Béthus, Inrap



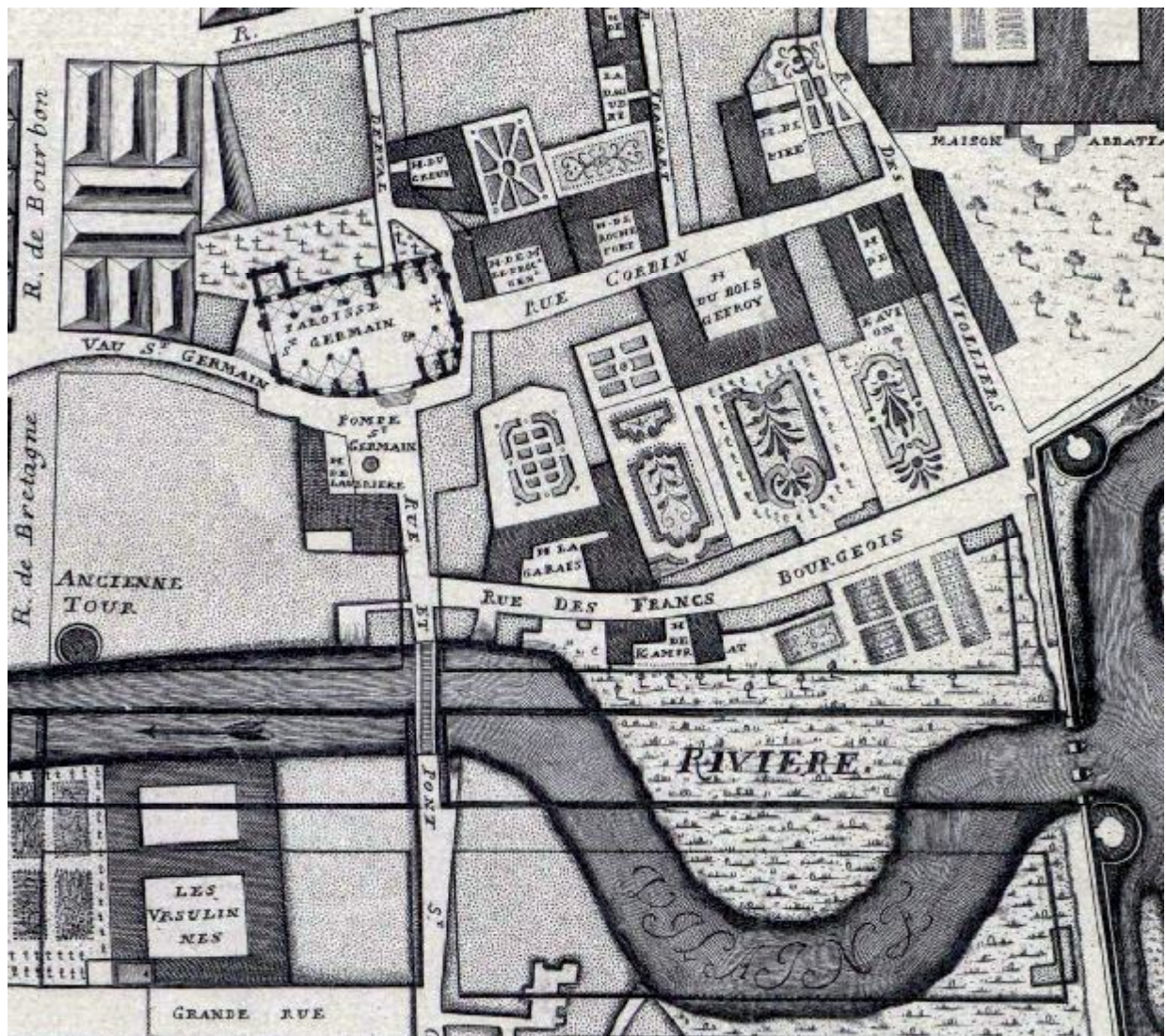
Fig. 3 Plan restituant l'état des données sur la place Saint-Germain à l'issue de l'étude documentaire. © Teddy Béthus, Inrap

Une porte ouvre au sud sur un nouveau pont qui se voit bientôt augmenté d'une halle. Un sondage réalisé en 2009 au sud de la place a mis au jour les vestiges arasés de cette porte dont l'architecture semble identique aux Portes-Mordelaises, contemporaines<sup>2</sup>.

L'époque Moderne voit de nouvelles transformations de l'église et de son cimetière. La petite parcelle cémétériale au sud est abandonnée avant 1646. L'achèvement d'une troisième enceinte au sud de la Vilaine dans les années 1460, rend très vite l'ancienne muraille obsolète. Une vue cavalière d'Argentré en 1616 montre la destruction progressive de l'ancienne fortification et la construction de maisons au sud de la rue des Francs-Bourgeois. La porte Saint-Germain est cédée à la paroisse qui la loue à des particuliers avant 1565. Les tours sont détruites sur décision du parlement en 1649. La tour orientale est remplacée par un immeuble de rapport en 1678.

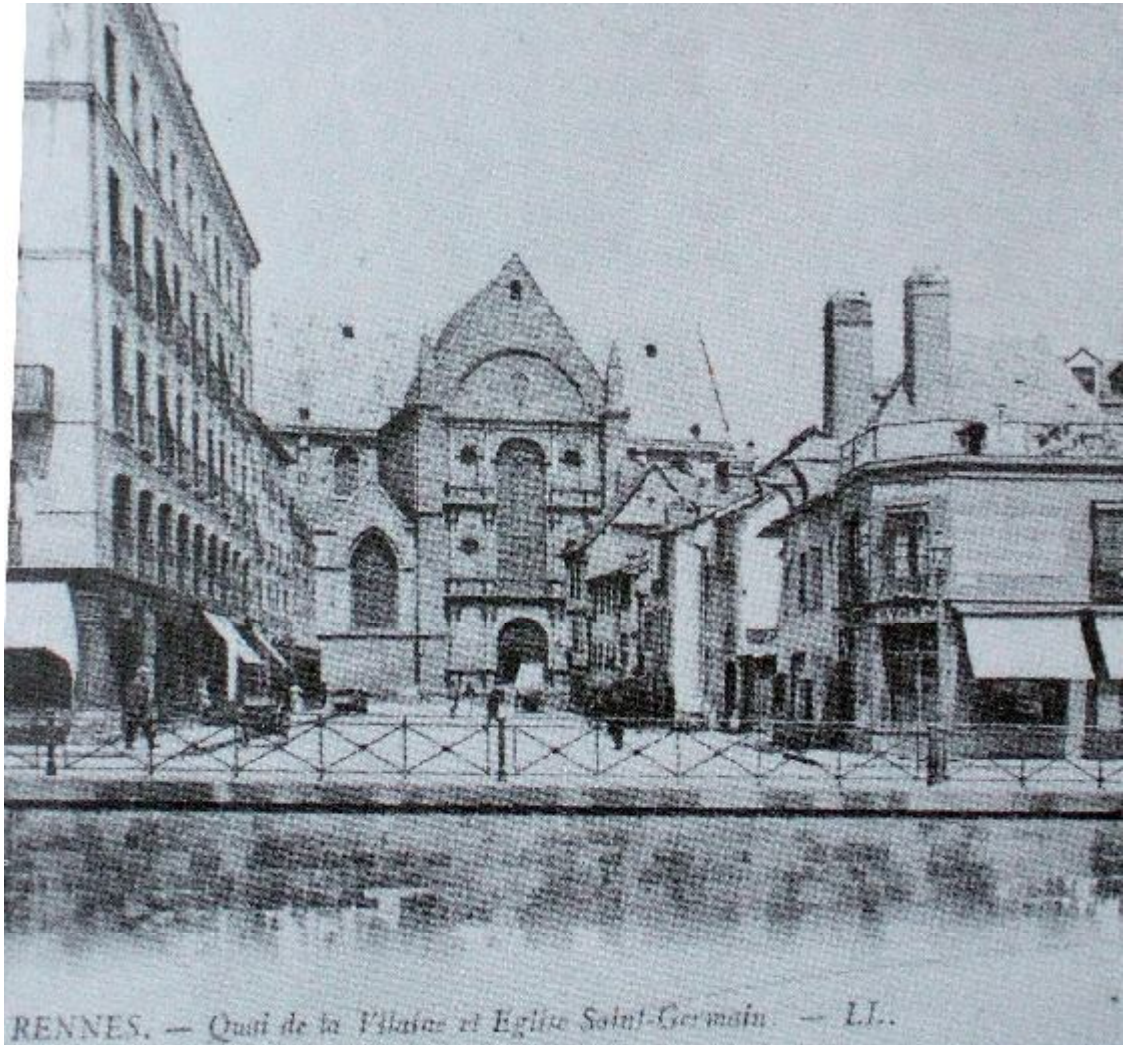
Cette période voit également construire des hôtels particuliers par les parlementaires, notamment de part et d'autre de la rue Saint-Germain (hôtel de l'Aubrière à l'ouest et hôtel de la Garais à l'est, Fig. 4). L'axe descendant de l'église Saint-Germain vers le sud semble perdre de son importance. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le pont n'est plus emprunté que par les piétons et manque notablement d'entretien.

**Fig. 4** Détail du plan dressé par F. Forestier, après l'incendie de 1720, montrant le quartier de Saint-Germain (archives municipales de Rennes, 1Fi44).



2 L. Beuchet Rennes (Ille-et-Vilaine) Porte Saint-Germain, rapport de diagnostic. Inrap, octobre 2009.

Après la Révolution Française et la suppression du parlement de Bretagne, le quartier perd de son prestige. Le bâti ancien fait l'objet de mesures d'alignement dans le cadre des politiques publiques hygiénistes. La canalisation de la Vilaine entre 1841 et 1846 voit la démolition des constructions bordant la place à l'ouest et la construction des immeubles actuels. D'autres arrêtés d'alignement frappent la rue des Francs-Bourgeois à partir de 1861. Plusieurs cartes postales attestent toutefois de la présence d'un bâti dense, sans doute d'origine médiévale, bordant à l'est l'ancienne rue Saint-Germain descendant depuis l'église vers la Vilaine (Fig. 5). Le quartier n'est réellement restructuré qu'après la seconde guerre mondiale. Un bombardement aérien détruit largement ce secteur de la ville dans la nuit du 9 juin 1944. La reconstruction d'après guerre voit la création de la place dans sa configuration actuelle.



**Fig. 5** Vue de la rue Saint-Germain au début du xx<sup>e</sup> siècle. On reconnaît à droite l'alignement des maisons anciennes bordant la rue (anonyme).

## Méthodologie

Le diagnostic a été réalisé sous forme de tranchées ouvertes à la pelle mécanique. L'implantation des tranchées a été décidée en concertation avec les services de la ville de Rennes et le service régional de l'Archéologie de Bretagne (Fig. 6 et 7). En raison de la présence de très nombreux réseaux et des difficultés de réfection de la voirie (chaussées pavées, dans le secteur sauvegardé), seul l'espace de stationnement situé au centre de la place a pu être diagnostiqué. Trois zones d'étude ont été implantées. Au centre, le sondage principal, large de 6 m et long de 15 m, a été implanté perpendiculairement et en bordure de la rue des Francs-Bourgeois, afin d'appréhender à la fois les secteurs en bordure de voirie, susceptibles d'être bâtis, et les secteurs en cœur d'îlot, davantage dédiés aux cours ou jardins. La zone 2, longue de 11 m et large de 3 m, a été implantée près de l'angle nord-est de la place, dans un secteur apparaissant non bâti sur les documents fournis par l'étude documentaire. Enfin, la zone 3, longue de 12 m et large de 3 m, a été implantée en bordure de l'espace de circulation occidental, à l'emplacement du front bâti en bordure de rue, tel que montré par l'étude documentaire. À la demande du service des jardins et espaces verts de la Ville de Rennes, les sondages ont été éloignés le plus possible des arbres d'ornement, afin d'en préserver le système racinaire et de ne pas trop endommager leur couronne avec les engins de terrassement. Deux espaces ont été délimités dans l'emprise du chantier pour la pose et la reprise des bennes d'évacuation des déblais de fouille, ainsi que pour les installations de chantier (vestiaire, bureau, container à outils).

Les sondages ont été implantés par les services techniques de la Ville de Rennes, qui se sont également chargés de la découpe du bitume. Les terrassements ont été réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique sur pneumatiques de 13T. Durant la phase de terrassement, les déblais ont été évacués à l'aide de 3 camions bennes mis à disposition par les services techniques de la Ville de Rennes.

Dans chaque zone, les interventions ont été réalisées afin d'être le moins destructrices possibles, dans la perspective d'une éventuelle fouille future. La nécessité d'évaluer l'épaisseur stratigraphique nous a toutefois conduit à terrasser ponctuellement certains secteurs plus profondément. C'est notamment le cas dans la zone 3 où l'ensemble des sols les plus récents ont délibérément été enlevés afin d'atteindre au plus vite les états de bâtis les plus anciens. L'ensemble des vestiges bâtis ainsi que les coupes stratigraphiques ont été intégralement nettoyés, analysés et enregistrés. Toutefois, l'analyse et le levé des vestiges bâtis sont restés succincts, dans le but d'identifier les grandes phases d'aménagement. Les altitudes présentées dans le présent rapport sont calées sur la norme IGN 69.

L'opération a fait l'objet d'une communication, conjointe entre les services de la SEMTCAR et de l'Inrap, notamment par la tenue d'une conférence de presse sur site, à l'issue de la phase terrain (Fig. 8). À l'issue de l'opération, les vestiges ont été recouverts d'un feutre géotextile avant remise en état des espaces publics par les services techniques de la Ville de Rennes.

## Ligne b de métro automatique AMO Déviation de réseaux et Déplacement de mobiliers urbains

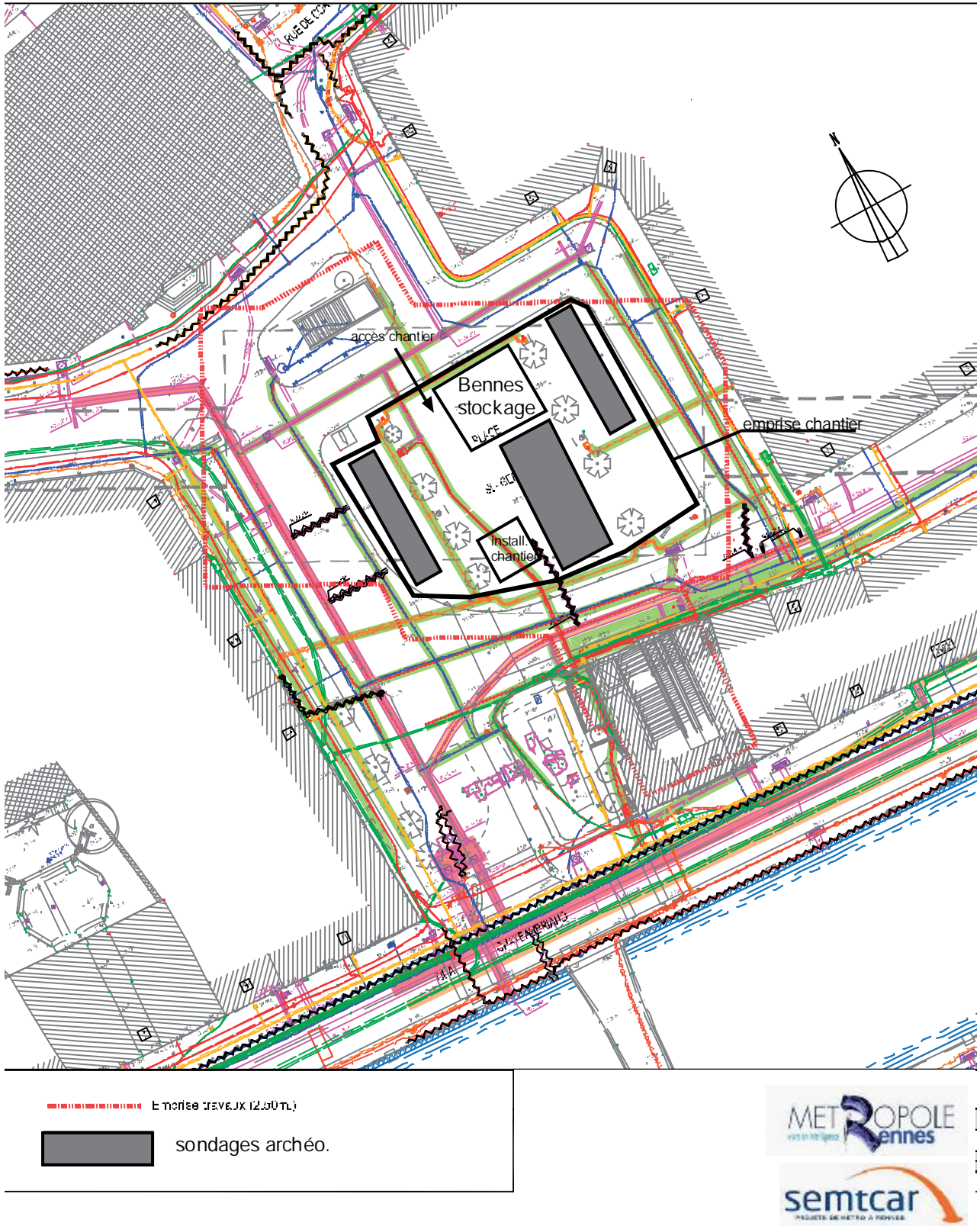


Fig. 6 Plan d'implantation du projet de station, des sondages archéologiques et des éléments techniques.



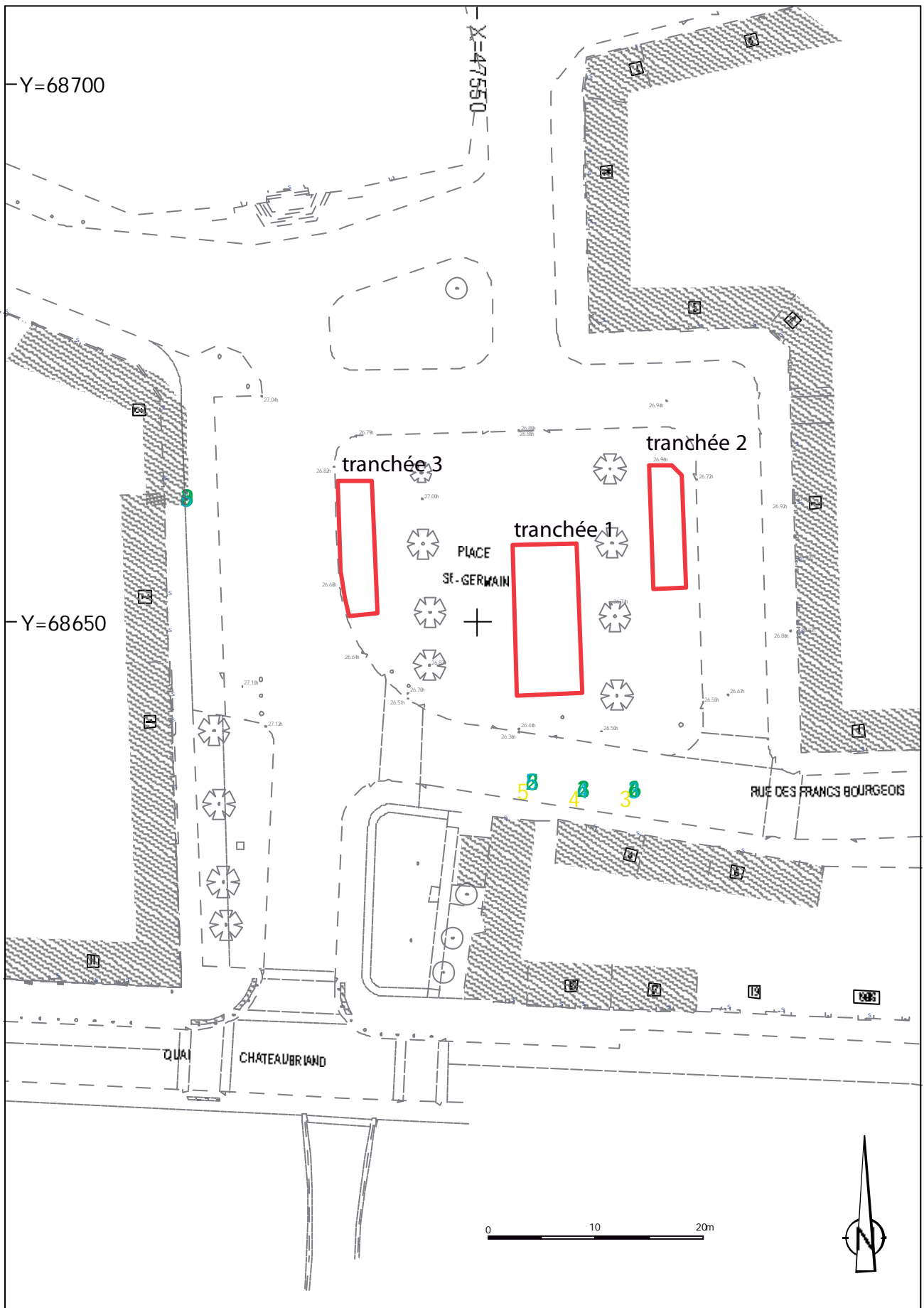
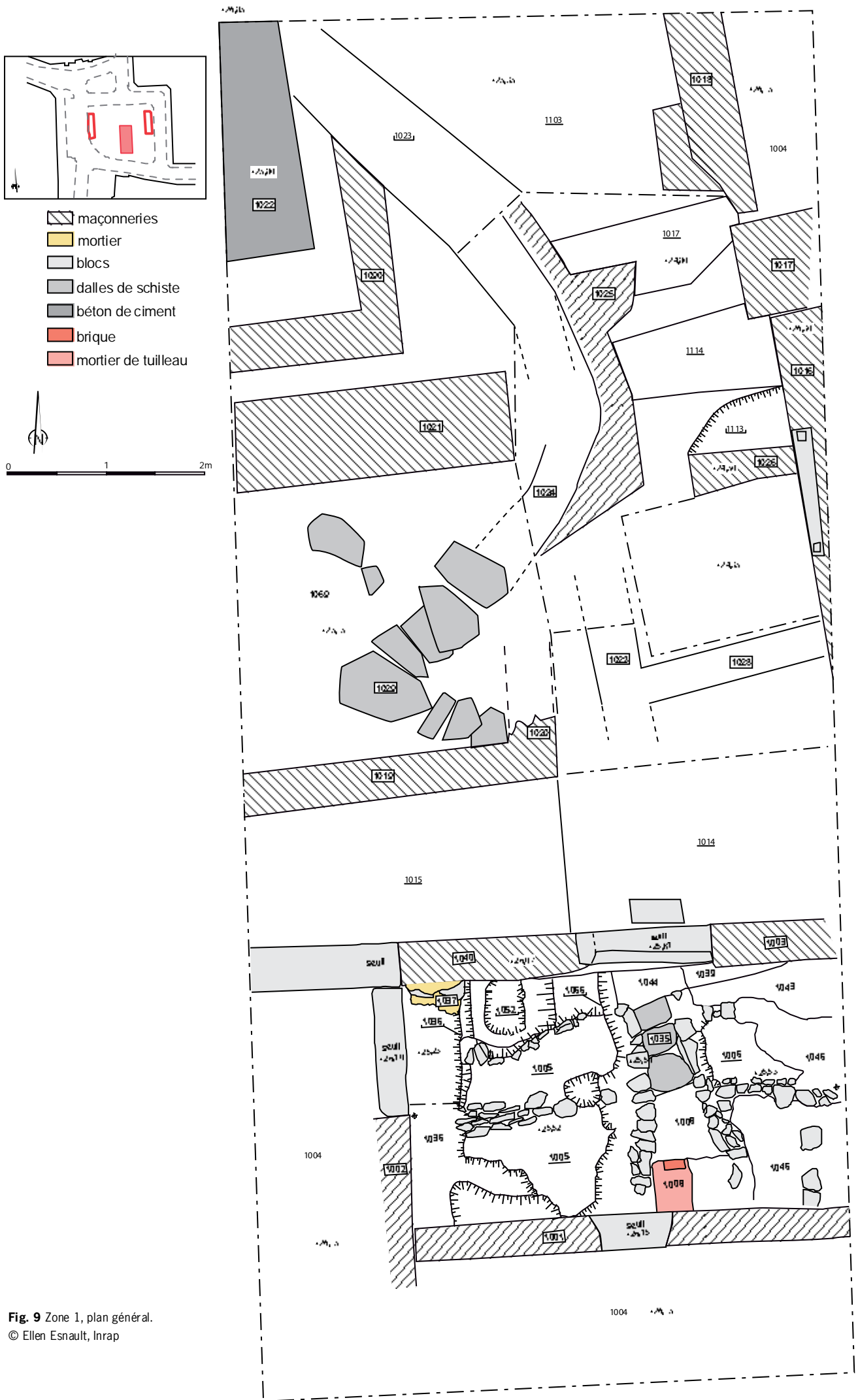


Fig. 7 Plan d'implantation des sondages. © Elen Esnault, Inrap



Fig. 8 Vue du chantier, le jour du marché. © Laurent Beuchet, Inrap

## **II. Résultats**



**Fig. 9** Zone 1, plan général.  
© Ellen Esnault, Inrap

# Résultats

## Sondage 1

Sur l'ensemble du sondage, les niveaux de construction de la voirie reposent sur des remblais composés de matériaux brûlés (mortier, brique, torchis, etc) donnant une teinte dominante rougeâtre (Fig. 9 et 10). Ils correspondent aux gravats de la démolition du quartier lors de la reconstruction d'après-guerre et de création de l'actuelle place Saint-Germain (U.S. 0004). Sous ces niveaux, sont apparus au sud des vestiges bâtis assez denses (murs 1001, 1002 et 1003, sols 1014 et 1015), sur les niveaux d'arasement desquels le décapage a été stoppé. Seul l'espace circonscrit par les murs 1001, 1002 et 1003 a été fouillé partiellement. Cet espace est comblé par une série de remblais fouillés rapidement et correspondant à plusieurs réaménagements qui n'ont pas fait l'objet d'une analyse précise (remblais 1024, 1013, 1047, creusement et comblement 1125, section est, Fig. 11). À leur surface, une couche charbonneuse peut correspondre à un plancher sur lambourdes (U.S. 1127). À l'ouest, ces remblais recouvrent l'arase d'une maçonnerie marquant un état antérieur du bâti (U.S. 1037 et 1040).

Ces constructions recoupent un niveau de circulation aménagé en galets et blocs de schiste bleu (U.S. 1005 et 1006). Ce sol forme un fil d'eau orienté est/ouest. Dans un second état d'aménagement, il est percé pour l'installation d'un caniveau grossièrement maçonné (U.S. 1035). Le sol de galets semble former l'ultime état d'un espace de circulation plus ancien, constitué de remblais parfois renforcés d'un empierrement de graviers, dans lesquels des ornières orientées sur un axe nord/sud ont été reconnues (séquence formée par les U.S. 1067 à 1093, sections Fig. 12).

Cette séquence surmonte et condamne un fossé orienté sur un axe nord/sud, fouillé sur 1m environ, comblé de sédiments argileux mêlés de blocs de schiste bleu (U.S. 1108, 1123 et 112). Ce fossé recoupe un niveau de limon argileux très brun, mêlé de petits graviers (U.S. 1122, Fig. 13).

Au nord, un espace de cour est marqué par les sols 1014 et 1015. Le sol pavé 1014 formait un retour vers le nord, bordant à l'est la construction marquée par les murs 1019, 1020 et 1021, et à l'ouest le mur 1004 (Fig. 9). Au nord, d'autres constructions se développent, marquées par les vestiges de sols bétonnés 1082, 1022 et 1095, ainsi que par la maçonnerie 1018.

Ces constructions ont été enlevées à la pelle mécanique. L'analyse de leurs vestiges dans les coupes délimitant le sondage montre qu'elles procèdent de nombreuses phases successives d'aménagement. Les matériaux utilisés pour leur mise en œuvre, (brique mécanique, béton de ciment) ainsi que les aménagements qui leurs sont liés (siphons de sols en fonte) indiquent que les plus récentes de ces constructions sont de peu antérieures au bombardement de 1944. Notons par ailleurs la conservation ponctuelle de niveaux liés à l'incendie du quartier, pas ou peu remaniés par les travaux d'arasement. Notons également que ces aménagements s'accompagnent de la mise en place d'un réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales, dans des conduites enterrées en tuyaux de ciment. (U.S. 1023, 1028)<sup>1</sup>.

Ces constructions surmontent ou recoupent des niveaux de terre végétale entrecoupés de niveaux de circulation parfois gravillonnés (niveaux 1072 et

<sup>1</sup> Par simplification un seul roméro a été attribué pour la tranchée et la canalisation



**Fig. 10** Zone 1 – Vue générale en cours de fouille, depuis le sud.  
© Laurent Beuchet, Inrap

sous-jacents dans la coupe ouest, niveau de sol 1103 au nord, niveaux 1104 et sous-jacents dans la coupe est, **Fig. 12, 14 et 15**). Seule la construction formée par les murs 1090 e 1027, dans l'angle nord-ouest du secteur, peut être rattachée à ces remblais, ainsi qu'un réseau d'évacuation des eaux usées maçonnées en schiste (U.S. 1024 et 1029).

À l'ouest, le remblai 1104 semble combler un large creusement tronquant des niveaux antérieurs, dont la maçonnerie 1026, constituée de dalles de schiste et de mortier de chaux. Cette maçonnerie est construite contre la paroi sud d'une tranchée qui recoupe une succession de niveaux de remblais argileux et de niveaux de circulation intercalés (U.S. 1055 à 1111, **Fig. 16**). Ces niveaux peuvent être contemporains de deux sols de plaquettes de schiste observés au nord de la maçonnerie 1026 (U.S. 1114 et 1107). En revanche, Les niveaux de terre végétale intercalés de sols de graviers observés en coupe au sud de la maçonnerie 1026 peuvent être contemporains de celle-ci (U.S. 1059 à 1064).

#### **Datation** (Cf **Annexe 1**)

Un mobilier céramique relativement abondant a été mis au jour, distribué sur l'ensemble de la stratigraphie, même si les comblements du fossé mis au jour dans le sondage sud se sont montrés particulièrement riches. Les éléments les plus anciens identifiés proviennent des niveaux antérieurs à la maçonnerie 1026. Il s'agit de fragments de lèvres de pichets produits dans le Maine au <sup>xiv</sup> siècle (U.S. 1109). Le sol 1054, probablement contemporain du mur 1026, livre quant à lui quelques éléments datables du <sup>xv</sup> siècle. Les comblements du fossé 1112 livrent un mobilier très abondant, caractéristique des productions du bassin rennais au <sup>xv</sup> siècle (U.S. 1074, 1092, 1093, 1108 et 1102). Cette datation est corroborée par les découvertes monétaires des remblais 1093 et 1108.

Les niveaux de circulation surmontant le fossé livre un mobilier datable des <sup>xvi</sup> et <sup>xvii</sup> siècle (U.S. 1049, 1051, 1068), de même que les remblais postérieur à l'arasement du mur 1026 U.S. 1033, 1071 et 1072). Les niveaux liés à la mise ne place du bâti livrent un mobilier céramique moins abondant, généralement datable au plus tard du <sup>xviii</sup> siècle (U.S. 1008). Les matériaux de construction utilisés montrent quant à eux une urbanisation constante jusqu'aux années d'entre deux guerres.

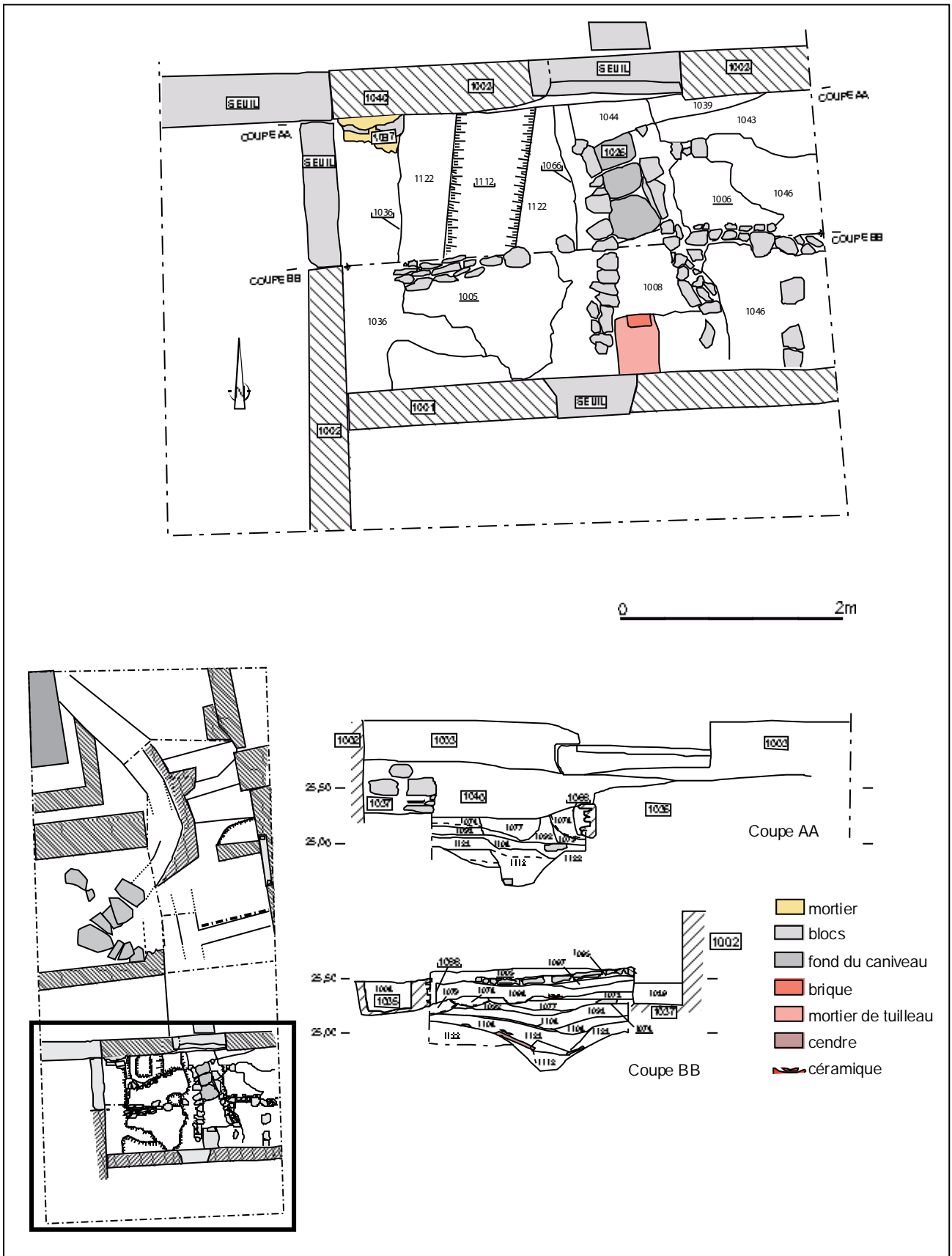


Fig. 11 Zone 1 – Plan de détail du secteur sud et coupes.  
 © Elen Esnault, Inrap

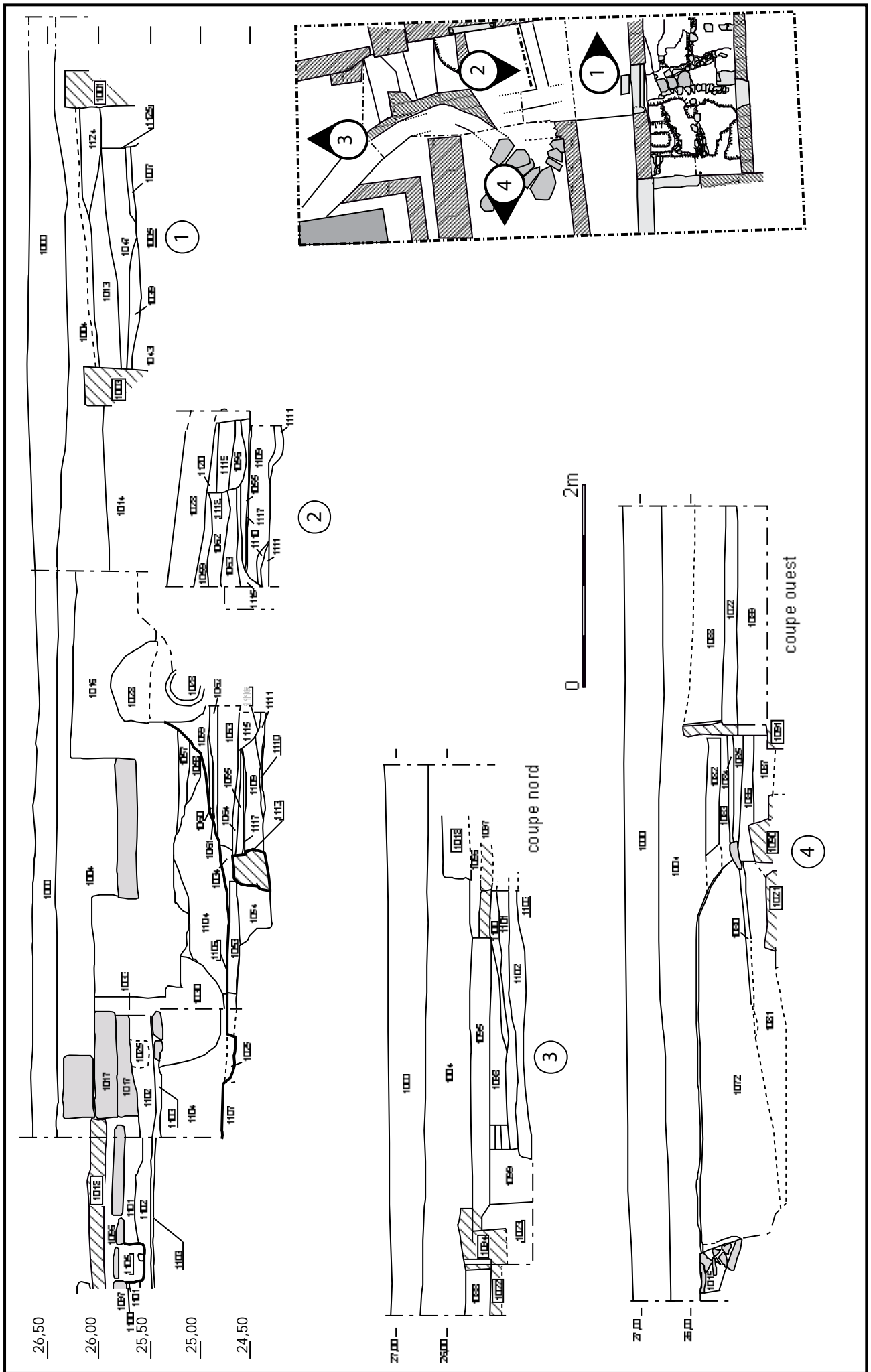


Fig. 12 Zone 1 – Coupes stratigraphiques nord, est et ouest.  
 © Elen Esnault, Inrap



**Fig. 13** Vue du fossé 1112, depuis le sud. Au premier plan, l'empierrement 1105, à droite, le caniveau 1035.  
© Elen Esnault, Inrap



**Fig. 14** Vue de la coupe orientale du sondage 1.  
© Laurent Beuchet, Inrap



**Fig. 15** Vue de la coupe ouest du sondage 1.  
© Laurent Beuchet, Inrap



**Fig. 16** Vue de détail de la base de la coupe orientale et du sondage réalisé au sud du mur 1026. Au premier plan et à droite de l'image, les canalisations en ciment 1023 et 1028.  
© Laurent Beuchet, Inrap



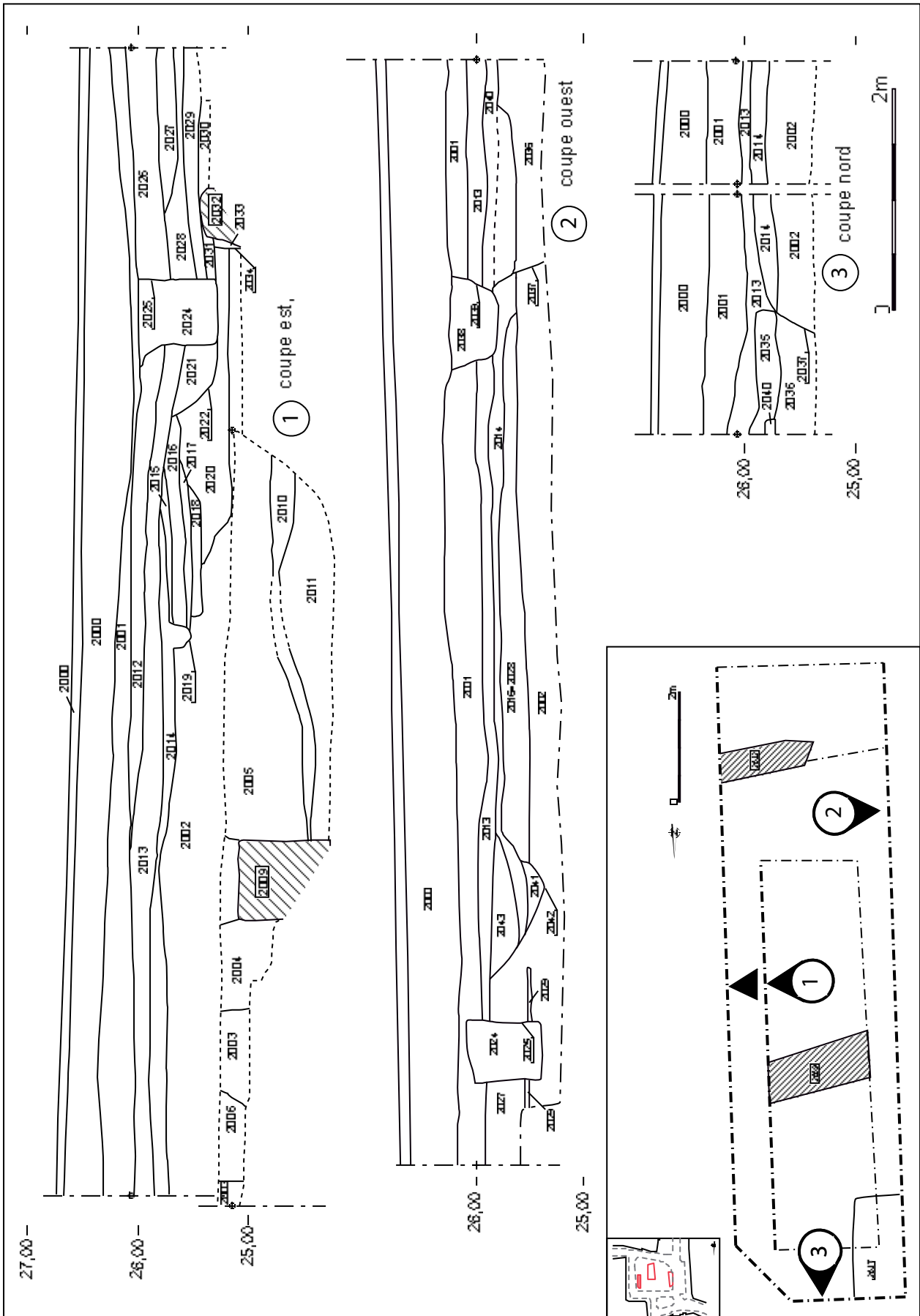


Fig. 17 Zone 2 – Plan général et coupes stratigraphiques. © Elen Esnaut

## Sondage 2

Comme dans la zone 1, le sommet de la stratigraphie est composé de matériaux brûlés, désorganisés, correspondant aux déblais du chantier de reconstruction, sur lesquels reposent les niveaux d'installation de la voirie. (U.S. 2000 et 2001, Fig. 17 et 18). Ils recouvrent un niveau de limons argilo-sableux bruns, pouvant marquer d'anciens jardins (U.S. 2012, 2013 et 2026). Un probable mur semble contemporain de ces terres de jardins, marqué par la tranchée liée à la récupération complète de ses matériaux de construction (tranchée 2025 comblée par le remblai 2024, Fig. 19). Cette construction semble installée dans une tranchée de fondation repérée uniquement dans la coupe orientale (U.S. 2022). Les terres de jardins recouvrent un ensemble de niveaux de circulation matérialisé par des apports sableux riches en petits galets de quartz (U.S. 2014, 2016 et 2028) parfois intercalés de remblais contenant des éléments rubéfiés (U.S. 2015, Fig. 20). Ces niveaux semblent limités au sud par un fossé, repéré uniquement dans la coupe occidentale (U.S. 2042). La poursuite des niveaux de circulation jusqu'à l'extrémité sud de la coupe orientale laisse supposer leur poursuite hors de l'emprise du sondage. Aucun fossé n'est visible au nord du sondage. Le creusement 2037 correspond à une fosse non interprétée, visible dans l'angle nord-ouest du sondage.

À l'extrémité sud du sondage, ces niveaux recouvrent une petite maçonnerie ; marge de 0,40 m, constituée de plaques de schiste bleu lié au mortier de chaux sableux jaune (U.S. 2032, Fig. 19). Cette petite construction s'interrompt nettement approximativement au centre de la tranchée. Elle est construite dans une tranchée étroite qui recoupe un remblai hétérogène très chargé de petits blocs de schiste et de quartz (U.S. 2020).

Ce remblai surmonte un épais remblai de terre brune, riche en matières organiques, évoquant des terres agricoles ou de jardins présent sur l'ensemble de la tranchée (U.S. 2002). Une tranchée plus étroite a été ouverte dans ce remblai, au centre du sondage (longueur 7 m, largeur 1,50 m, Fig. 21). Elle a mis au jour, sous le remblai 2002, une maçonnerie grossièrement orientée est-ouest, constituée de plaquettes de schiste bleu, sans liant mortier apparent (U.S. 2009). Son parement sud présente un fruit assez marqué, tandis que sa paroi nord ne semble pas réellement parementée. Cette maçonnerie de pierre sèche soutient au nord une série de remblais argileux jaune et bruns intercalés (U.S. 2003, 2004 et 2006). Au sud elle sert d'appui à des remblais argileux brun, assez gras (U.S. 2005 et 2011) entre les quels s'intercale un niveau plus hétérogène et plus jaune (U.S. 2010). Pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible d'atteindre la base des niveaux archéologiques et on ignore la hauteur de la maçonnerie 2009.

### Datations

Cette zone a livré peu de matériel. Parmi les niveaux les plus anciens, le remblai 2005 livre du mobilier assez homogène, datable de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle au plus tard. Quelques éléments provenant du remblai 2006, soutenu par le mur 2009, sont datables des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Le remblai 2002 qui le surmonte livre quant à lui un lot un peu plus hétérogène, allant de la fin du xv<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> siècle. Le remblai 2030, postérieur à l'arasement de la maçonnerie 2032, livre quelques fragments de facture moderne, sans qu'il soit possible de préciser davantage la chronologie.

**Fig. 18** Vue générale de la zone 2, depuis le sud.

© Laurent Beuchet, Inrap



**Fig. 19** Zone 2 – Vue de détail de la coupe orientale. On distingue, au dessus de la mire, la tranchée d'épierrement 2025 et la tranchée de fondation du mur disparu (U.S. 2022). On note également le mur de soutènement 2032.

© Laurent Beuchet, Inrap



**Fig. 20** Zone 2 – Vue de la coupe ouest.  
© Laurent Beuchet, Inrap



**Fig. 21** Zone 2 – Vue de la base de la stratigraphie, section est.  
© Laurent Beuchet, Inrap



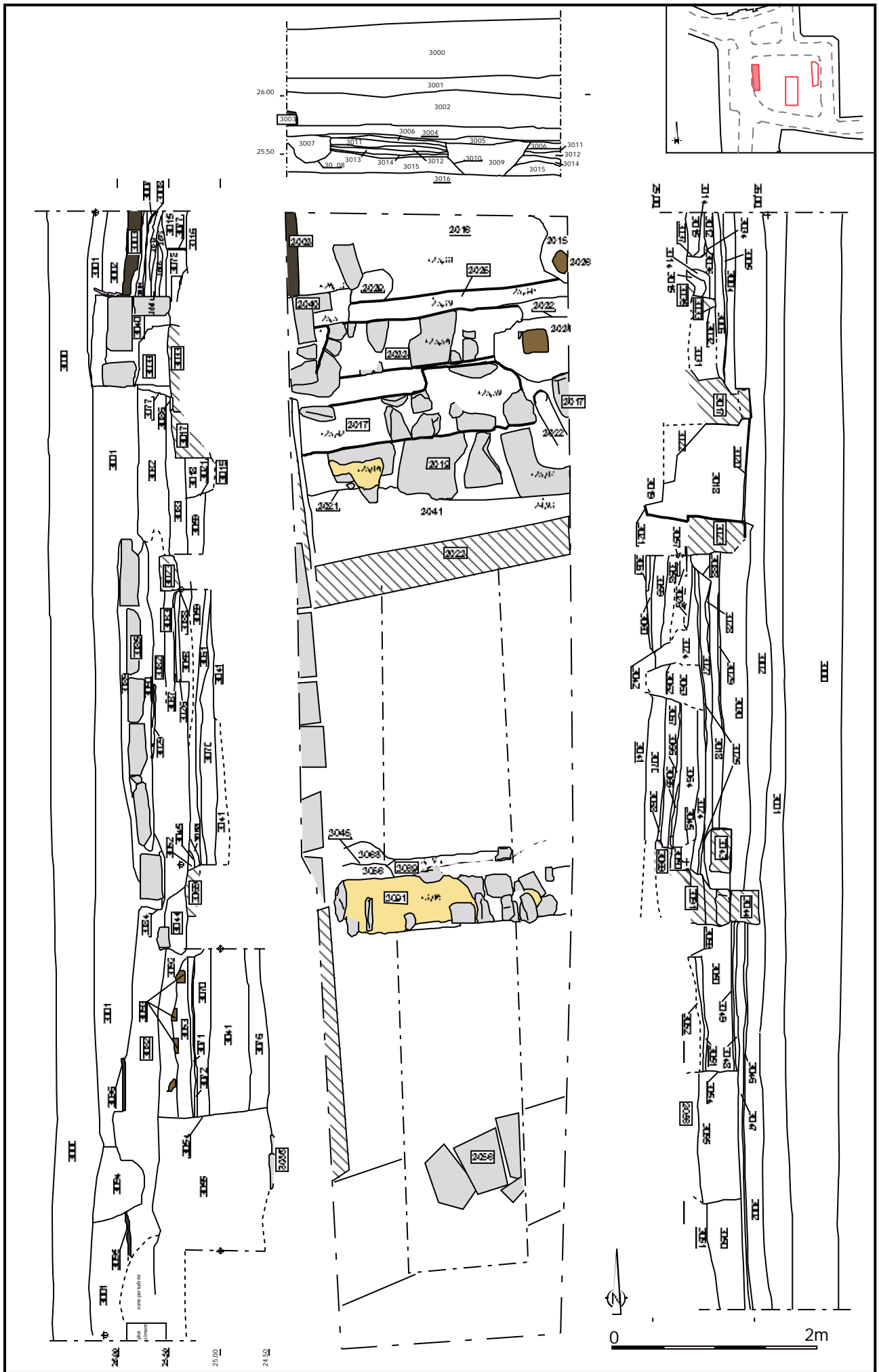
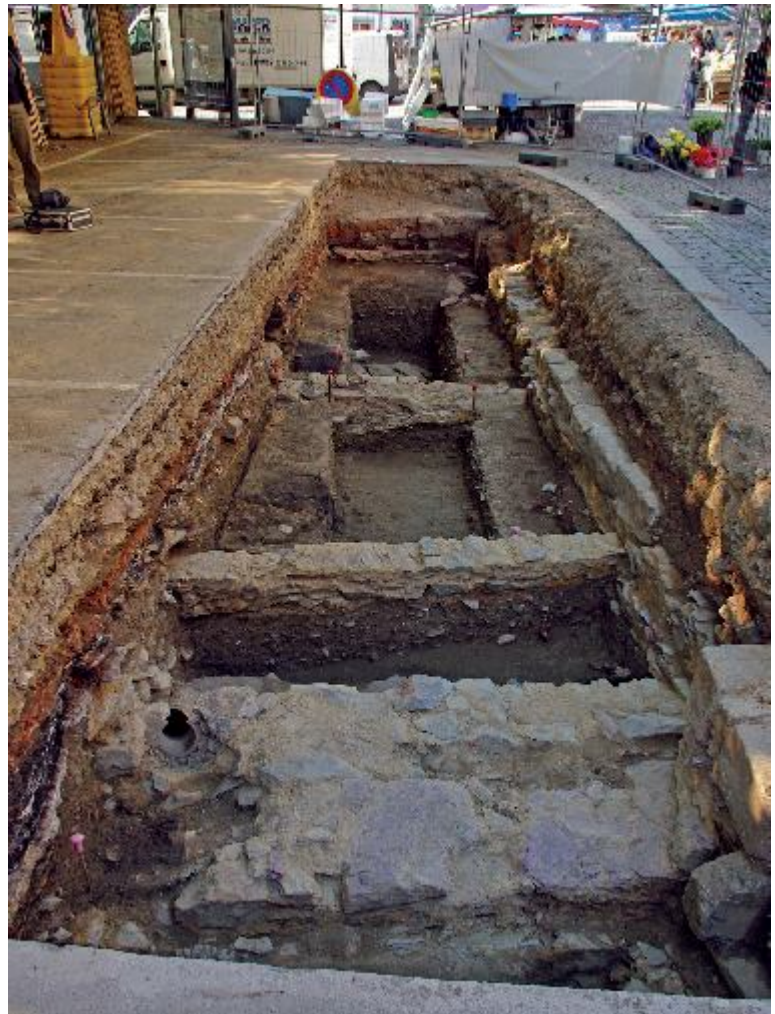


Fig. 22 Zone 3 – Plan général des vestiges et levés stratigraphiques.  
 © Elen Esnault, Inrap

### Sondage 3

Ce sondage est implanté en bordure de la chaussée descendant depuis l'église Saint-Germain vers la Vilaine, à l'emplacement présumé du bâti bordant une ancienne rue. Sous les niveaux de voirie, les remblais rougeâtres repérés dans les autres sondages recouvrent des remblais plus riches en charbons ou en gravats de plâtre, de pierre et de mortier (U.S. 3000, 3001, 3002, 3030 – Fig. 22 et 23). Ils recouvrent les vestiges des constructions bordant la rue. L'alignement des façades a été partiellement dégagé, ainsi que quatre murs transversaux délimitant différentes unités. Les vestiges montrent de très nombreuses reprises ou phases de construction. Le diagnostic s'est efforcé de reconnaître l'épaisseur et la complexité de la stratigraphie, sans toutefois chercher à restituer une chronologie fine des aménagements successifs à partir d'une vision très partielle.

**Fig. 23** Vue générale de la zone 3, depuis le nord.  
© Laurent Beuchet, Inrap



#### L'espace nord

Au nord, un premier espace est délimité par le mur 3017 (Fig. 24). Dans son état terminal, cet espace est doté d'un sol de carreaux de ciment, posé sur une dalle de béton (U.S. 2004). À l'ouest, la paroi semble reposer sur une poutre sablière conservée par carbonisation (U.S. 2003) et un pilier de maçonnerie de

**Fig. 24** Zone 3 – Vue générale de l'espace nord, depuis l'ouest.

© Laurent Beuchet, Inrap



granite et de schiste bleu (U.S. 3040). Ce dernier sert d'appui à une série de niveaux peu épais intercalés de probables sols, et associés à deux fondations de poteaux de bois visibles dans la coupe orientale (niveaux 3081 à 3078, fosses de poteaux 3032 et 3037). Ces niveaux et creusements surmontent ou recourent une séquence plus ancienne, composée des niveaux 3014 et 3015, eux-mêmes posés sur un sol de terre battue 3016. Ce sol semble en connexion avec le mur 3033 composé de schiste pourpre maçonné au mortier de chaux sableux jaunâtre. La maçonnerie 3035, antérieure, peut en former la fondation.

Au sud, le mur 3017 repose sur une série de dalles de schiste pourpre couvrant une canalisation (U.S. 3019). Cette dernière est construite dans un important creusement dont la paroi sud suit en surface le parement nord du mur 3023, plus ancien. L'espace entre les murs 3023 et 3017, large de 0,90 m, a ensuite été remblayé avant l'installation d'un plancher conservé sous la forme d'une trace brune visible dans la coupe occidentale (U.S. 3020).

### L'espace central

Au sud du mur 3023, la stratigraphie montre plusieurs phases d'aménagement (Fig. 25). Le plus récent est composé du mur 3023 lui-même, associé à un sol de carreaux de terre cuite posé sur une chape d'argile jaune (U.S. 3029 et 3090). L'ensemble surmonte le remblai 3098, lié à la construction du mur 3023. Ce remblai s'appuie au sud sur le bloc de maçonnerie 3043 visible dans la coupe orientale.

Cette séquence surmonte une série de niveaux plus anciens, antérieurs au mur 3023 mais liés à la maçonnerie 3091 au sud (U.S. 3027, 3025 et 3024). Ils semblent également contemporains d'une possible fondation de poteau visible dans la coupe orientale (U.S. 3042).

Une troisième séquence, antérieure, est formée d'une maçonnerie de plaquettes de schiste bleu lié à l'argile jaune (U.S. 3069) et les niveaux 3064 à 3068 qui lui sont liés. La base de cette séquence est marquée par un niveau de travail composé de la même argile que celle formant le liant de la maçonnerie (U.S. 3068), surmontée d'un remblai de nivellement (U.S. 3067, et d'une série de sols de terre battue (U.S. 3066 et 3065).

Une quatrième séquence est formée par les remblais antérieurs à la maçonnerie 3069, dont nous n'avons pu évaluer l'épaisseur (U.S. 3070 et sous-jacentes). Ils semblent eux-mêmes interstratifiés avec des niveaux de circulation composés de petits galets et de graviers de quartzite et de plaquettes de schiste (U.S. 3061, 3041).



**Fig. 25** Zone 3 – Vue de détail de la coupe est, espace sud. On distingue à droite de l'image la canalisation 3056, dont la tranchée recoupe l'essentiel de la stratigraphie.  
© Laurent Beuchet, Inrap



### L'espace sud

On retrouve les mêmes séquences au sud de la tranchée, au-delà du refend (Fig. 25). Sous les niveaux du réaménagement de la place, un niveau de bois brûlé correspond au plancher de la dernière phase d'aménagement, posé sur lit de mortier de chaux et d'argile jaune (U.S. 3047). Ce sol recouvre le comblement d'une tranchée qui recoupe l'ensemble des niveaux sous-jacents (U.S. 3054 et 3055). Ce creusement, orienté est/ouest, correspond à l'installation d'une conduite couverte de dalles de schiste bleu (U.S. 3056). Un sol de carreaux de terre cuite, posé sur une chape d'argile jaune, bien que recoupés par cette tranchée, s'appuient contre la maçonnerie 3044 et peuvent appartenir à cette séquence (U.S. 3048 et 3049). Un remblai hétérogène, formé d'une alternance de niveaux cendreux et argileux, mêlés de pierraille, s'appuient contre le mur 3044 et peut appartenir à cette séquence (U.S. 3050 et 3092).

Ils recouvrent des empreintes de lambourdes de plancher visibles sous le mur de façade 3082 (U.S. 3093). Ces empreintes répondent aux fines couches de charbon et de bois altéré visibles dans la section orientale 3051 et 3052, perturbées par le creusement 3099 mais semblant fonctionner avec la maçonnerie 3091 et le remblai de nivellement 3053. Cet ensemble forme la deuxième séquence.

La troisième séquence est formée par une série de sols superposés, antérieurs à la maçonnerie 3091 et pouvant fonctionner avec la maçonnerie 3069 (U.S. 3071 à 3075). Ils reposent sur le remblai 3070 marquant le sommet de la quatrième séquence. On ignore au sud l'extension exact de cet espace. Il semble toutefois qu'une maçonnerie, très dégradée soit présente à l'extrémité sud de la tranchée.

### Datations

L'intervention manuelle dans cette tranchée a été limitée au nettoyage des coupes et à la fouille ponctuelle de quelques niveaux. Le mobilier recueilli est donc très peu nombreux et il est très difficile de proposer une chronologie. Les remblais appartenant à la séquence la plus ancienne livrent des éléments hétérogènes, datables de la fin du Moyen Âge (U.S. 3070 et 3076). Les niveaux liés aux plus anciennes constructions livrent quant à elles du mobilier datable au plus tôt du <sup>xvii</sup>e siècle (U.S. 3059). Les datations les plus récentes sont établies pour le remplissage de la tranchée d'installation du caniveau 3019 ; par de la vaisselle datable du <sup>xviii</sup>e siècle (U.S. 3018). Une seule monnaie a été recueillie dans ce sondage. Il s'agit d'un double-tournois frappé sous Louis XIII, provenant de l'installation d'un sol de carrelage situé assez haut dans la stratigraphie (U.S. 3029).



## Les sondages géotechniques

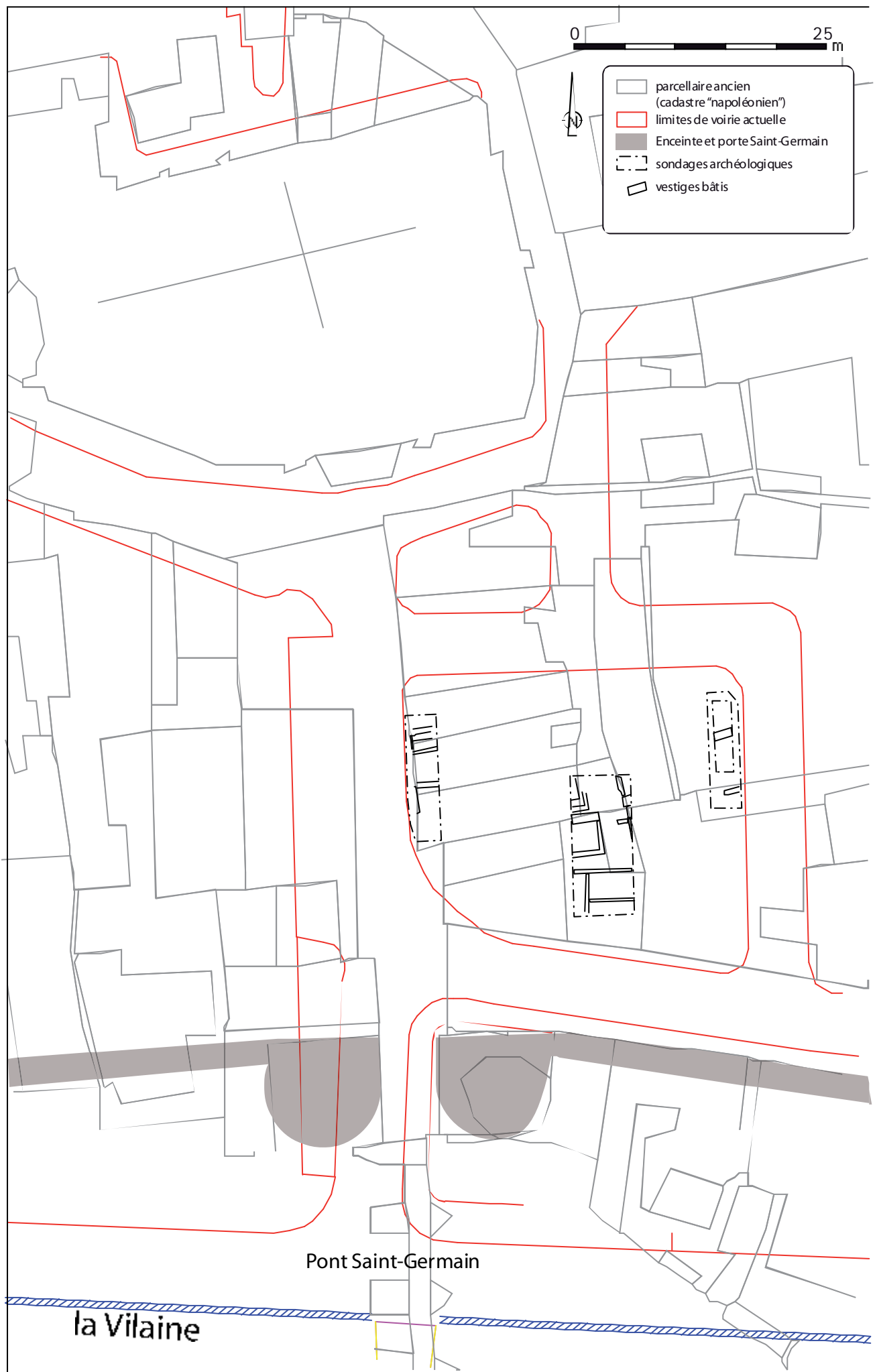
À aucun endroit, le diagnostic n'a atteint le substrat et on ignore donc l'épaisseur totale des niveaux archéologiques. Trois sondages géotechniques réalisés à proximité de la future station montrent une épaisseur de remblais superficiels de 4,90 m près de l'église Saint-Germain (sondage SC13, Fig. 26). Ils reposent sur le substrat, composé de schiste morcelé. Les remblais sont épais de 3 m au sud de la place près de la porte diagnostiquée en 2009 (SC 35). Ils surmontent une couche d'alluvions sableuses, chargées de graviers roulés et riches en débris organiques, observées entre 4,40 m et 6,10 m de profondeur. Le substrat n'a été observé qu'à partir d'une profondeur de 7,50 m.

Un troisième sondage réalisé plus à l'est dans la rue des Francs-Bourgeois (SC 222), montre une épaisseur de remblais superficiels de 3,20 m. Les alluvions sont observées jusqu'à une profondeur de 6,40 m, reposant sur les schistes altérés du socle.

Une seconde campagne de sondages a été réalisée à l'issue du diagnostic archéologique. Deux forages ont été pratiqués sur la place (SC 312 et SC 313). Le sondage SC 312 a été réalisé dans la tranchée 2, rebouchée, avant la fin de l'opération archéologique. Il montre une épaisseur de remblais de 3,85 m. Ceux-ci peuvent être équivalents à ceux mis au jour par le sondage (U.S. 2003). Ils surmontent des alluvions argileuses, mêlées de graviers roulés, jusqu'à une profondeur de 6,20 m sous le niveau actuel.

Au contact entre les remblais et les alluvions argileuses, une couche très riche en débris végétaux a été mise en évidence, entre - 4,20 m et - 4,60 m environ. Trois prélèvements de végétaux ont été pratiqués à des profondeurs de 4,20 m (échantillon rennes STG 312-3), 4,40 m (échantillon rennes STG 312-2) et 4,60 m (échantillon rennes STG 312-1). Les datations par radiocarbone permettent de situer ces échantillons entre 890 (hypothèse de datation la plus ancienne pour l'échantillon 312-1) et 1280 (hypothèse de datation la plus récente de l'échantillon 312-3) ; l'échantillon médian 312-2 est daté pour sa part entre 1160 et 1260<sup>±</sup>. Le quatrième sondage (SC 313), pratiqué à l'ouest de la place, montre une épaisseur de remblais beaucoup plus importante, atteignant une épaisseur de 5,50 m. Les alluvions sont, en corollaire, moins épaisses (1 m environ) et reposent vers - 6,45 m sur le substrat rocheux.

<sup>2</sup> Toutes les datations présentées ici sont calibrées à 2 sigmas (95 % de probabilités). Datations réalisées par le laboratoire Beta Analytics, voir **Annexe 3**.



**Fig. 27** Localisation des vestiges bâtis mis au jour sur le plan cadastral du début du  $\text{xx}^{\text{e}}$  siècle.  
 © Laurent Beuchet, Inrap

## Synthèse

Les vestiges mis au jour par le diagnostic de la place Saint-germain montrent que le quartier détruit par le bombardement de juin 1944 est l'aboutissement d'une lente évolution.

Les sondages n'ont mis au jour aucun vestige antérieur à la fin du Moyen Âge. Les sondages géotechniques permettent de valider la présence d'un bras mort de la Vilaine à l'emplacement de la place actuelle. La datation au Moyen Âge central d'une séquence de dépôts organiques au sommet du colmatage de ce bras permet de douter d'une occupation dense du secteur durant l'antiquité et le haut Moyen Âge. Toutefois, quelques très petits fragments de céramique antique dans les remblais les plus anciens laissent entrevoir la proximité de possibles occupations de cette période. On ignore le tracé exact du fleuve avant la fin du Moyen Âge et la présence d'aménagements sur les berges reste possible.

Les plus anciens vestiges bâtis ont été mis au jour dans la zone 1, à l'altitude d'environ 24,50 m (mur 1026 et niveaux de sol associés, au sud). Ils sont datables au plus tôt de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et sont donc antérieurs à l'inclusion du quartier dans l'enceinte urbaine. La mise en place de la muraille semble engendrer des modifications topographiques importantes. Le diagnostic réalisé en 2009 sur la porte Saint-Germain a montré l'arasement de celle-ci à un niveau inférieur aux sols de circulation, à une altitude de 26,15 m environ. Dans la zone 1, la mise en place du fossé 1112 semble contemporaine de cette construction et montre la nécessité du traitement des eaux de ruissellement. Il peut être lié au « conduit » mentionné à plusieurs reprises dans la documentation écrite, dès la mise en place de fortifications provisoires dans les années 1420<sup>3</sup>.

De même, un imposant remblai est mis en évidence dans la zone 3, sans doute pour la mise en œuvre de l'axe de circulation de la rue Saint-Germain. Cependant, la datation au XVII<sup>e</sup> siècle des vestiges bâtis les plus anciens mis au jour dans la zone 3 semble indiquer que l'urbanisation ne démarre qu'assez tardivement, notamment la mise en place du front bâti à l'est de la rue Saint-Germain. Toutefois, l'aspect très ponctuel des observations en sondage ne préjuge en rien de la présence de vestiges bâtis médiévaux en retrait de quelques mètres vers l'est.

À l'est la zone 2 n'a pas mis de bâti dense en évidence. Les niveaux les plus anciens mis au jour semblent correspondre à des aménagements en terrasse, correspondant probablement à des jardins. Un axe de circulation est mis en place au début de l'époque moderne. Il ne semble pas avoir joué un rôle dans l'organisation urbaine de ce secteur, et les niveaux les plus récents laissent entrevoir un nouvel aménagement de jardins en cœur d'îlot.

L'urbanisation semble s'intensifier à partir XVII<sup>e</sup> siècle, à partir des fronts de rue. À l'arrière, les jardins et les cours connaissent une colonisation progressive et une densification urbaine croissante jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Cette densification ne modifie pas de façon significative le parcellaire, dont l'organisation perdure jusqu'à l'incendie de 1944 (Fig. 27).

3 J. Martineau et L. Schmitt, op. cit., p. 39.



## Conclusion

Le diagnostic de la place Saint-Germain montre la présence de vestiges archéologiques significatifs, datables de la fin du Moyen Âge et de l'époque Moderne. La stratigraphie est bien conservée. Les niveaux les plus anciens n'ont pu être appréhendés qu'à travers les sondages géotechniques. Ils montrent une morphologie caractéristique d'un colmatage naturel et progressif d'un ancien chenal de la Vilaine, jusqu'à une profondeur de 6,50 m environ sous le niveau actuel. Des niveaux organiques situés au sommet des alluvions permettent de situer la fin de cette séquence vers le Moyen Âge central. Il n'a pas été possible de détecter la présence d'éventuels aménagements de berge ou d'occupations anciennes en bordure de ce chenal.

La stratigraphie apparaît particulièrement complexe et dense, immédiatement sous les niveaux de voirie et sur une épaisseur variant de 1 à 2 m environ. Elle correspond à la mise en place progressive du quartier Saint-Germain, notamment à partir de l'inclusion de ce dernier dans la ville close. L'étude de ces vestiges préalablement à la construction de la station de métro automatique permettrait d'appréhender la dynamique urbaine médiévale en bordure du fleuve et l'impact sur celle-ci de la mise en place de l'enceinte et d'une porte fortifiée. Elle permettrait également d'étudier l'évolution d'un quartier urbain depuis la fin du Moyen Âge jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle.





# Annexe 1 – Étude de la céramique – Françoise Labaune-Jean

## 1 Méthodes de travail

Les tranchées pratiquées sur la place Saint-Germain à l'emplacement de la future station de la seconde ligne du métro-Val rennais ont livré un ensemble de mobilier constitué de :

- 2682 tessons de récipients en céramiques
- 23 fragments de récipients en verre
- 1 fragment d'os (faune)
- 16 fragments de terre cuite (9 de tuiles et 7 carreaux de dallage)
- 1 objet en fer (fer à cheval ou à mule)
- 35 fragments d'objets en alliage cuivreux (bague, ferrets, fils, passe-lacet, rivet, plaque, anneaux, boucles en 8 et indéterminés)
- 10 monnaies
- 7 pièces lithiques (lest, moules et ardoise de couverture)

Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte. Après nettoyage par l'équipe de terrain, les lots ont été mis en sac, inventoriés et conditionnés selon les normes en vigueur. Seuls les éléments les plus significatifs ont fait l'objet d'un relevé graphique et/ou d'une couverture photographique.

## 2 Catalogue par contexte de découverte

### Tranchée 1

#### Us 1005

Le lot de 17 tessons découverts à ce niveau est composé de morceaux de pots en céramique commune avec ou sans glaçure, à rattacher visuellement aux productions des ateliers chartrains. S'y ajoutent quelques tessons de grès normand et un morceau de bord de tasse (?) en faïence blanche venant appuyer la proposition d'une datation postérieure au début du <sup>xvii</sup> siècle.

#### Us 1007

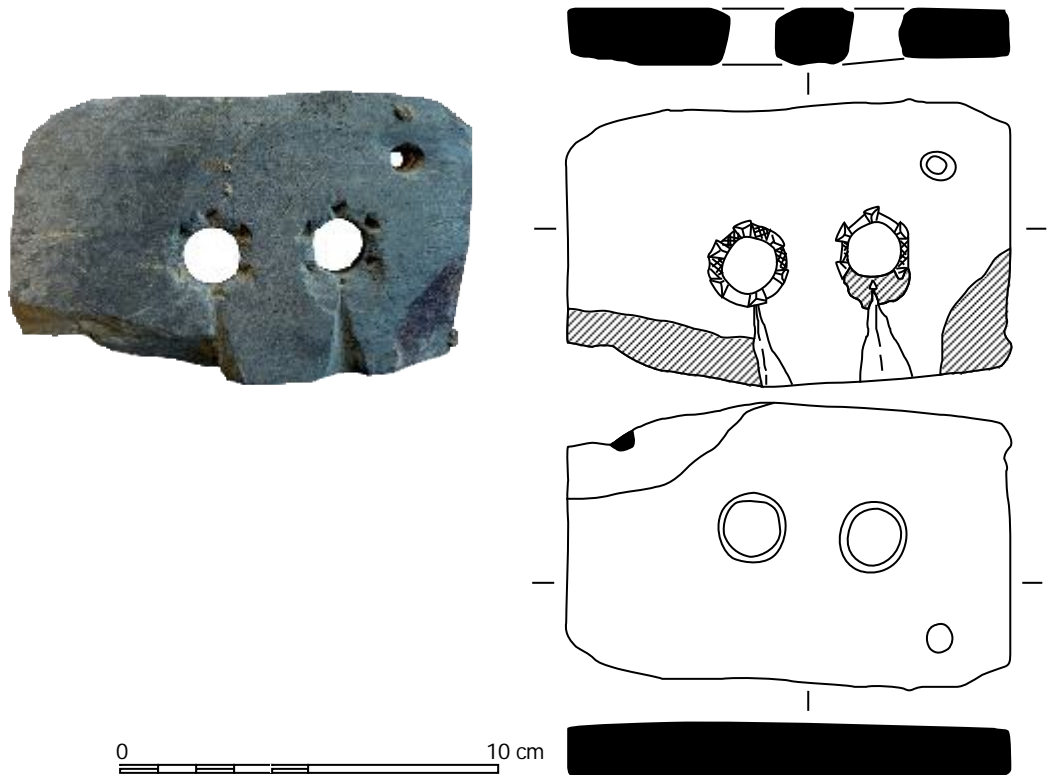
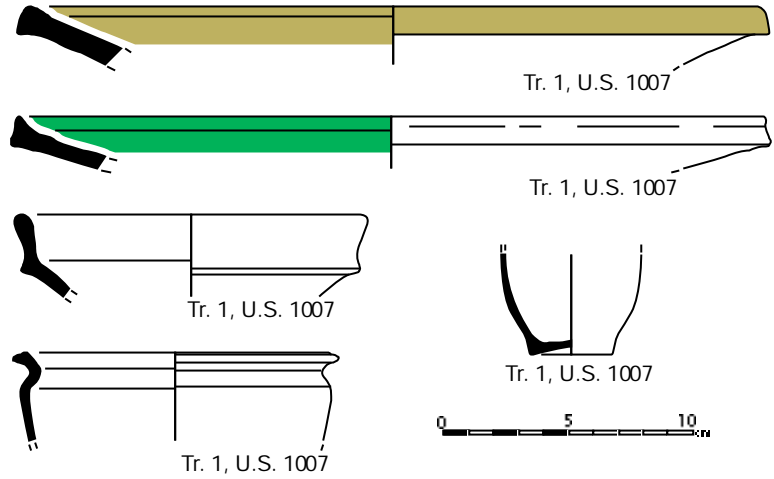
Constitué de 96 tessons, ce lot renferme des fragments de panse appartenant aux productions en céramique commune de Chartres-de-Bretagne. Leur pâte souvent bicolore et bien cuite (à la limite du grésage) correspond aux vases en usage sur Rennes à partir du début du <sup>xvii</sup> siècle. Cette datation est en accord avec les autres formes recensées : pot et plats en céramique à glaçure verte, grès normand (pot à carène, écuelle et encrier) et éclats de pots de chambre en faïence blanche (Fig. 28).

#### Us 1008

Cet ensemble rassemble 50 tessons appartenant à plusieurs catégories céramiques. La production locale correspond principalement à un fond de pot fermé à pâte bien cuite en provenance de Chartres-de-Bretagne. S'y ajoutent 12 tessons à pâte fine de teinte brun rouge avec des traces de suie, présentant de fortes similitudes avec des marmites à fond lenticulaires découvertes sur le site du château du Guildo à Créhen (22), peut-être à rattacher aux ateliers de Lamballe (22). On note aussi deux bords de pots de chambre en faïence blanche nivernaise et des panses de vases à glaçure, dont un fragment de type « cul noir ». L'ensemble de ces pièces livre une datation hétérogène, car si les marmites à pâte rouge sont fréquentes dans le courant du <sup>xvi</sup> siècle, les tessons de Chartres correspondent aux productions du <sup>xvii</sup> siècle, alors que le type « cul noir »

apparaît à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Signalons aussi la présence d'une valve de moule en schiste permettant la réalisation de deux rouelles en plomb ou alliage plomb-étain (Fig. 29).

**Fig. 28** Principales formes présentes dans l'US 1007. © F. Labaune-Jean



**Fig. 29** Cliché et relevé des deux faces du moule de rouelle en schiste. Us 1008. © F. Labaune-Jean

Tr. 1, U.S. 1008

**Us 1009**

Lot hétérogène mêlant du mobilier du <sup>xvi</sup> siècle (bord de pot 3-5a)<sup>1</sup> et des fragments à dater du courant du <sup>xvii</sup> siècle (fond de tâte-vin 1-1 en faïence de Nevers).

**Us 1010**

Ce lot associe des tessons de facture moderne en usage au cours du <sup>xvii</sup> siècle et d'autres plus récents, comme des éclats alliant faïence et glaçure marbrée de teinte lie-de-vin. S'y ajoutent un rebord de gros vase de stockage à lèvre en rentrante en céramique à texture assez grossière (charnier ?) et le bord à collerette d'un pot en grès de Normandie.

**Us 1013**

Cet ensemble céramique est composé de 115 tessons. Les catégories illustrées correspondent aux productions locales des ateliers de Chartres-de-Bretagne, à quelques rares morceaux de faïence (pot de chambre) et à un unique éclat de grès de Normandie (pot à beurre à lèvre en collerette). Mais l'essentiel du lot correspond à des fragments de récipients à glaçure. Les formes recensées sont un bord de lèche-frite, plusieurs tessons de coupes à oreilles moulées (coupe 3-1) (Fig. 30), un rebord de poêlon (poêle 1-1), 2 bords d'assiette à lèvre en large méplat dot une à décor à *sgraffiato* (Beauvaisis ?) et 2 pots globulaires archéologiquement complets. L'ensemble de ce vaisselier correspond à des éléments en usage à Rennes dans des contextes du début du <sup>xvii</sup> siècle (Labaune 1998) (Fig. 32).



**Fig. 30** Cliché de l'anse à motif moulé de croix. Us 1013. © F. Labaune-Jean

**Us 1030**

Ce petit lot de tessons est insuffisant pour affiner la datation au cours de la période moderne (<sup>xv</sup> siècle possible ?).

**Us 1032**

Lot moderne insuffisant.

**Us 1033**

La présence de fragments de panse en céramique rose-bleue de Laval parmi ces 7 tessons permet de proposer une datation à placer entre les <sup>xv</sup>-<sup>xvi</sup> siècles.

**Us 1036**

Ce lot comprend des tessons de facture homogène associant un éclat en céramique locale non glaçurée, 2 morceaux de récipients en faïence de Nevers, 2 morceaux de grès (normand et beauvaisis) et une majorité de récipients à couverte glaçurée. Les formes rencontrées correspondent à des répertoires en usage dans la première moitié du <sup>xvii</sup> siècle (pot à panse globulaire comme dans l'Us 1013, bords de plats et assiettes à lèvre en méplat, coupelle à glaçure marbrée bleu et marron et anse moulée de coupe à oreille) (Fig. 31).



**Fig. 31** Principales formes présentes dans l'Us 1036. © F. Labaune-Jean

**Us 1038**

Lot de tessons modernes insuffisant pour affiner la datation.

**Us 1041**

Lot renfermant principalement des tessons de panse de récipients en commune locale avec ou sans glaçure, quelques morceaux de grès et de faïence, ainsi qu'un éclat de panse en rose-bleu de Laval, permettant d'envisager une datation à partir du <sup>xv</sup> siècle pour ce dernier et postérieure pour les autres tessons.

**Us 1042**

Parmi les 117 tessons mis au jour ici, on note la présence de fragments à pâte bicolore bien cuite de vases des ateliers de Chartres-de-Bretagne en usage à partir du début du <sup>xvii</sup> siècle. Quelques morceaux à glaçure verte, en faïence

<sup>1</sup> Cette nomenclature renvoie à la typologie mise en place à partir des contextes rennais (fouille de la place Sainte-Anne 1998-2000), dans le cadre du groupe de travail sur la céramique médiévale et moderne Iceramm. Cette typologie est disponible en ligne sur <http://iceramm.univ-tours.fr/bdforme.php?region=2>

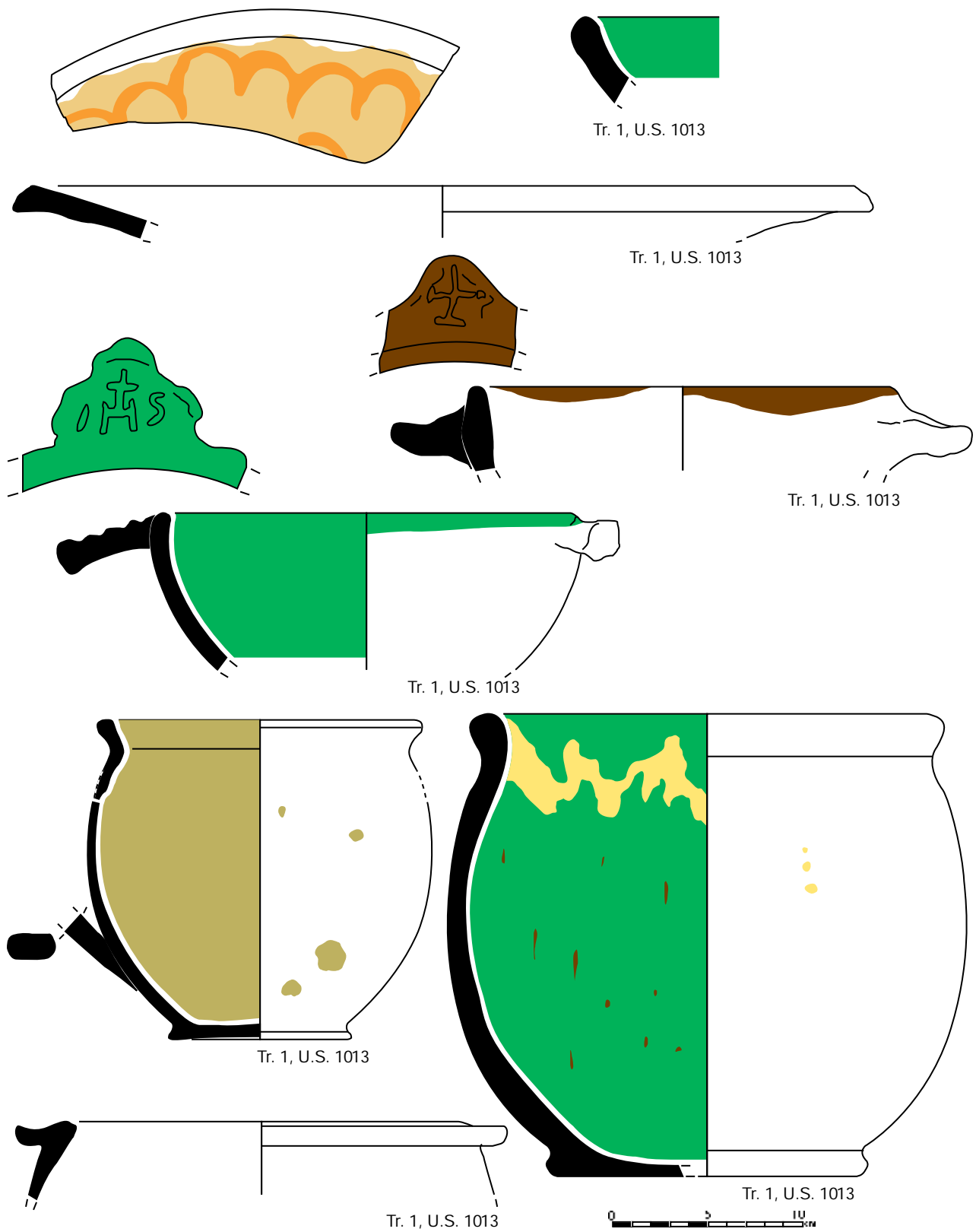


Fig. 32 Principales formes présentes dans l'Us 1013. © F. Labaune-Jean

nivernaise et en grès (normand, sauf un morceau de fond à pâte claire : Beauvais ou rhénan ?) viennent compléter le corpus.

#### **Us 1043**

Le lot découvert ici ne permet pas de préciser la datation à placer à partir de la fin du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> ou le début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle.

#### **Us 1045**

Lot de 4 tessons insuffisants pour affiner la datation durant la période moderne.

#### **Us 1048**

Lot de 3 tessons insuffisants pour préciser la datation au cours de la période moderne (début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle ou plus).

#### **Us 1049**

Les 86 tessons qui constituent ce lot correspondent à des productions en céramique locale avec ou sans glaçure, des pots en grès importés de Normandie et du Beauvaisis. La présence de 2 bords de pots de type pot 3-2 permet de proposer une datation à partir du début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, période à laquelle cette forme se diffuse.

#### **Us 1050**

Parmi les 3 tessons mis au jour ici, on note la présence d'un bord de plat à lèvre en méplat sans couverte glaçurée (rebut d'atelier ?), un fond de pot en grès normand et un bord de pot à lèvre en gouttière. Ce type (pot 3-5) est en usage dans les contextes rennais à partir de la seconde moitié du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle et au cours du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle.

#### **Us 1051**

Les éléments de formes recensées ici correspondent à des tessons de pots à beurre en grès normand ou en céramique rose-bleue de Laval (pots 1-1, 5-1), de marmite (type 1-1) et de tessons à glaçure interne verte. Ces récipients sont en usage à Rennes à partir de la seconde moitié du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle et la première moitié du siècle suivant (tessons trop petits pour une illustration).

#### **Us 1053**

Lot insuffisant (tessons modernes).

#### **Us 1054**

Ce lot se compose d'un morceau de panse à glaçure externe vert sombre, d'un autre en céramique rose-bleue de Laval, d'un tesson en grès normand et d'un lot de tessons de production locale sans glaçure. Les bords présents dans ce dernier sont des lèvres de pots 3-1, en usage dans le courant du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle.

#### **Us 1055**

Le lot de tessons présent dans cette couche est hétérogène, alliant un morceau résiduel de sigillée de Gaule du Centre, 2 tessons de facture médiévale et des morceaux de panse et de fond de récipients modernes.

#### **Us 1056**

Au sein de ce lot, on peut souligner la présence d'un bord à lèvre en bandeau de section carrée qui semble correspondre aux dernières productions d'époque médiévale alors que la pâte rosée bien cuite annonce déjà les productions postérieures (datation : <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle vraisemblable). Les autres éléments de formes (pichet 3, pot 1-2, pot 3-5) existent à Rennes dans des contextes datés du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle (Fig. 33).

#### **Us 1063**

Lot moderne insuffisant.

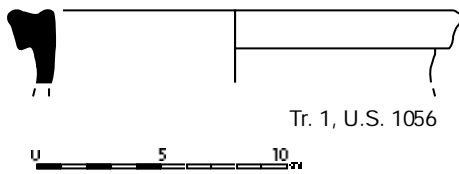


Fig. 33 Bord à bandeau présent dans l'Us 1056. © F. Labaune-Jean

### Us 1065

Lot moderne insuffisant.

### Us 1066

Lot moderne insuffisant (début du XVII<sup>e</sup> siècle, à envisager avec bord de tasse en faïence).

### Us 1067

Lot hétérogène avec éléments des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles et des tessons du XVII<sup>e</sup> siècle par la pâte.

### Us 1068

Les tessons de ce lot associent des morceaux de récipients en céramique sans revêtement, un éclat de grès normand, des morceaux de panse en céramique rose-bleue de Laval, et quelques exemplaires à glaçure verte. Parmi ces derniers, on note un morceau de bord de pot de type pot 3 et une écuelle à lèvres en bourrelet de type assiette 2-1, présents dans les assemblages locaux durant la seconde moitié du XV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle (Fig. 34).

### Us 1071

Ce lot se compose de trois tessons appartenant à un même récipient de type assiette ou plat en faïence, dans laquelle il faut reconnaître une production des ateliers de Nevers. Celle-ci à parois à godrons est ornée en son centre d'un motif en bleu, cerné de fins traits de teinte lie-de-vin, avec rehauts de jaune. Le décor représente une tour circulaire ornée d'un drapeau flottant au vent et du corps de

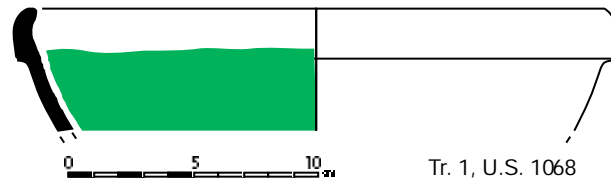


Fig. 34 Profil d'écuelle à glaçure verte granuleuse. © F. Labaune-Jean

bâtiment de château. Ce type de forme et de décor dit « *a compendiaris* » est présent dans les productions datées de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (Rosen 2009, p. 29) (Fig. 35).

### Us 1072

Le lot mis au jour ici est majoritairement constitué de tessons correspondant à des formes en usage à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle, comme le montrent le bord de chauffe-plat type réchaud 2-1, le fond tripode (petit module du pot 4-5, les anses moulées de coupe 3-1 et le bord de pot 3-2. comme les autres exemplaires de cette forme mis au jour sur Rennes, ce dernier concerne les restes d'une estampille datée, dont seul dernier chiffre « 0 » est lisible.

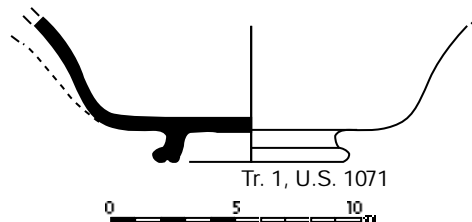


Fig. 35 Vues et relevé du fond d'assiette en faïence, Us 1071. © F. Labaune-Jean



Fig. 36 Vue du bord avec le reste de l'estampille, Us 107. © F. Labaune-Jean

Il est associé au reste d'un autre chiffre doté d'une barre verticale (1, voire 7 ?). Une date de type 1610 semble vraisemblable (Fig. 36 et 37). Le lot est complété par d'autres objets, parmi lesquels on peut signaler une bague intacte en alliage cuivreux composé d'un chaton plat circulaire doté d'un anneau avec raccord. L'état de surface du chaton ne permet pas de savoir s'il est pourvu ou non d'un décor ou d'une inscription.

**Us 1073**

Lot insuffisant sans doute hétérogène : rose-bleue de Laval des XV-XVI<sup>e</sup> siècles associée à des tessons bien cuits du XVII<sup>e</sup> siècle.

**Us 1075**

Lot moderne insuffisant pour préciser la datation.

**Us 1076**

Lot moderne insuffisant pour préciser la datation.

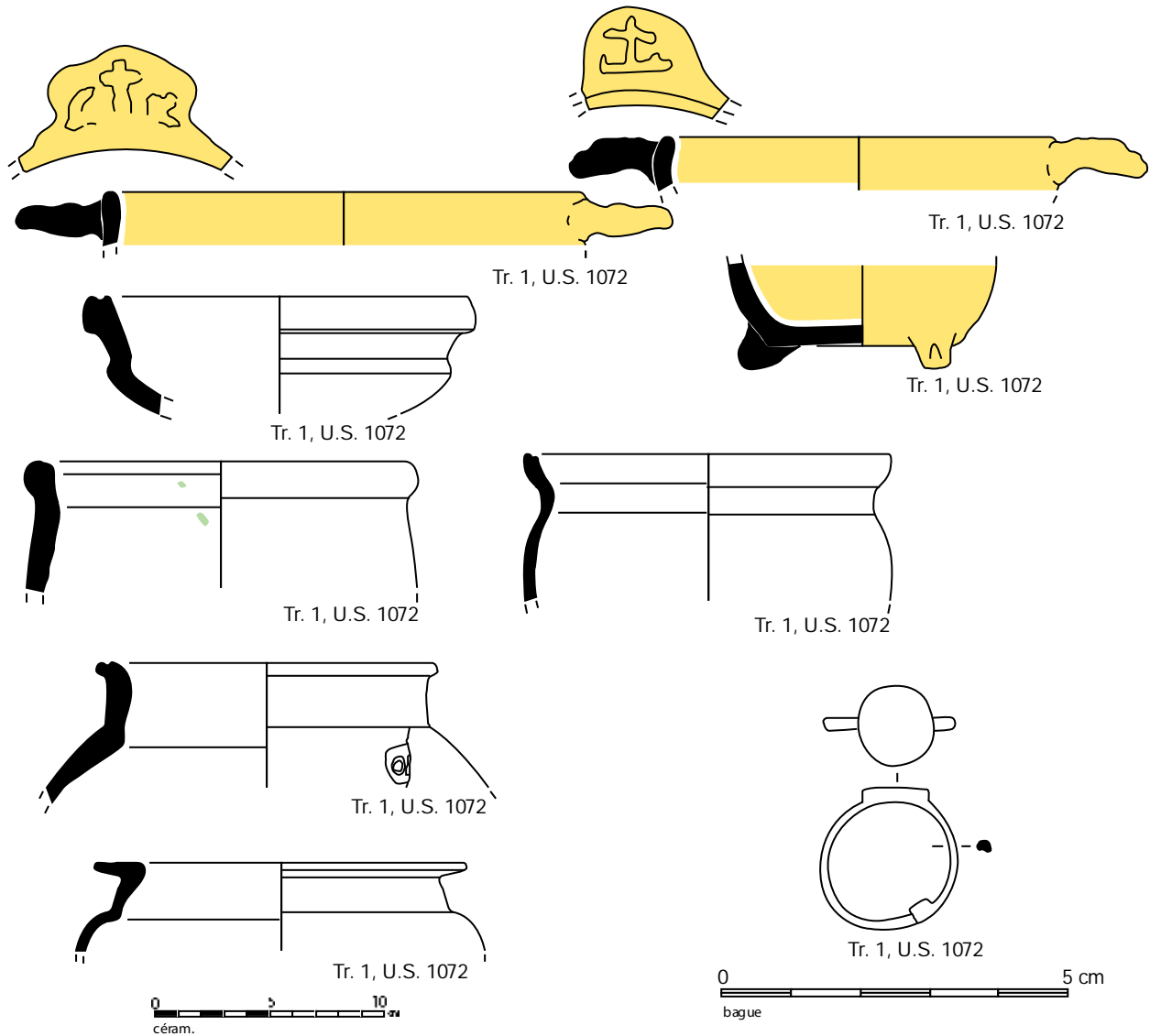


Fig. 37 Principales formes présentes dans l'Us 1072. © F. Labaune-Jean

**Us 1077**

La hauteur du bord de coquemar (pot 3-1a) et son association avec un bord de pot à beurre en rose-bleue de Laval permet d'envisager une datation du lot à placer au cours du xv<sup>e</sup> siècle.

**Us 1078**

Lot moderne insuffisant pour préciser la datation.

**Us 1079**

Les tessons mis au jour ici réunissent des éléments de formes ou des catégories céramiques permettant de dater le lot de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle (bords de coquemar – pot 3-1, bord de pot 5-1, bord de pot 3-5).

**Us 1081**

Lot moderne insuffisant pour préciser la datation. (à partir du xv<sup>e</sup> siècle).

**Us 1087**

Grâce à la présence d'un bord de réchaud à tenons triangulaires et lèvre en bourrelet rainuré, il est possible de dater ce lot à partir du début du xvi<sup>e</sup> siècle. Signalons aussi la présence d'un morceau de panse de récipient à glaçure jaune et brune et décor moulé en relief.

**Us 1092**

La hauteur du bord de coquemar (pot 3-1a) et son association avec un bord de pot à beurre en rose-bleue de Laval à petite collerette permet d'envisager une datation du lot à placer au cours du xv<sup>e</sup> siècle (première moitié).

**Us 1093**

Cet ensemble regroupe des formes et des catégories céramiques homogènes permettant de proposer une datation du lot dans le courant de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Les formes présentées correspondent à un ou deux pots à beurre en grès de Normandie, les fragments d'un autre en céramique rose-bleue de Laval, une petite coupelle à parois coquille d'œuf en provenance des ateliers de Saint-Jean-de-la-Motte, présente dans les contextes du xv<sup>e</sup> siècle. Les formes en céramique de production locale correspondent à des coquemars à lèvre haute et moyenne, des bords de chauffe-plat, et deux terrines à lèvre en collerette horizontale (Fig.38).

**Us 1104**

Lot de tessons modernes insuffisant pour affiner la datation : xv-xvi<sup>e</sup> siècles.

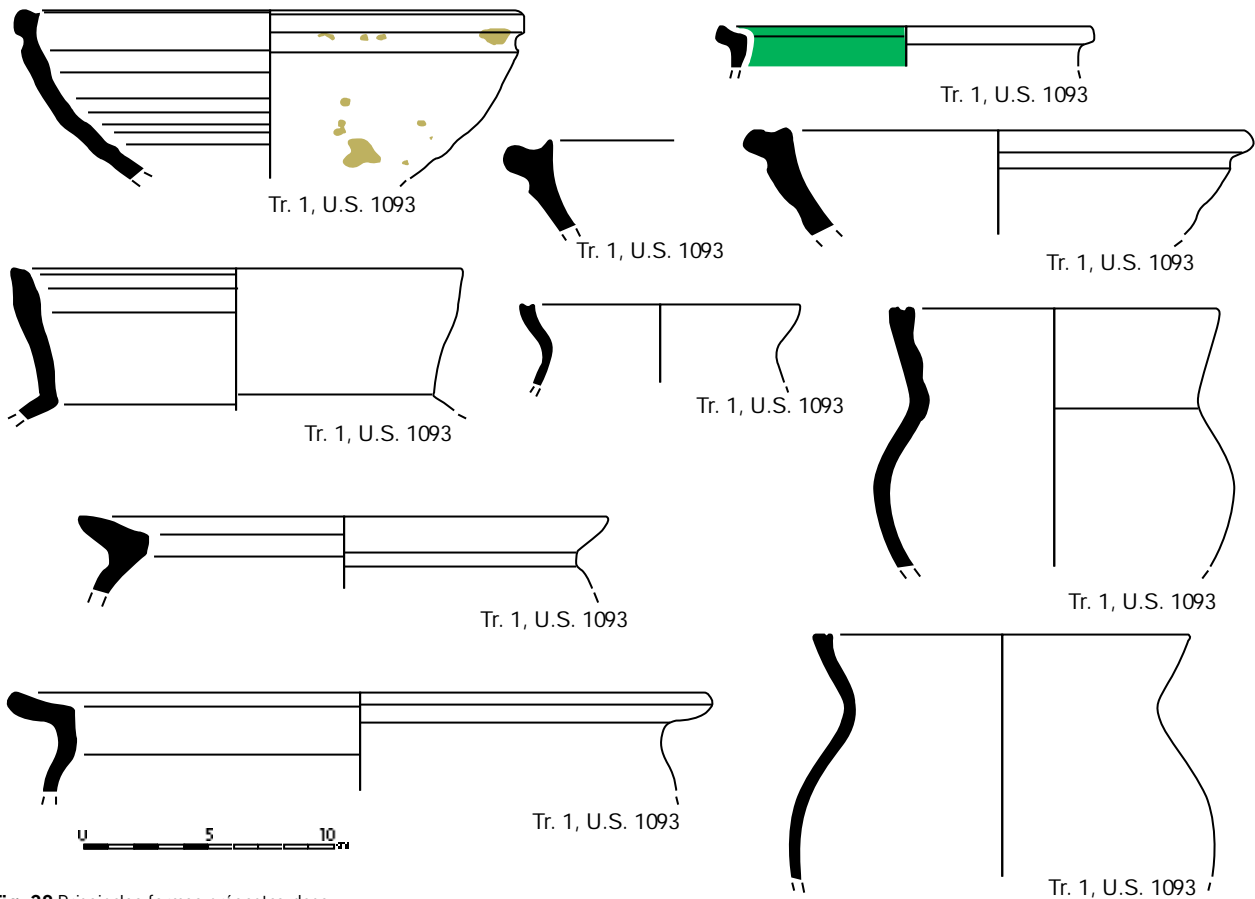
**Us 1108**

Ce lot important (474 tessons) associe des vases de datation hétérogène, puisqu'on y trouve deux éléments dont un bord à bandeau des xii-xiii<sup>e</sup> siècles, une majorité de formes des xv-xvi<sup>e</sup> siècles et quelques tessons du début du xvi<sup>e</sup> siècle. Parmi les formes, on peut noter la présence d'importation avec des grès (pot à beurre) exclusivement de Normandie (Bessin et Domfrontais), des pots en céramique rose-bleue de Laval et les fonds de 2 petits gobelets en céramique coquille d'œuf de Saint-Jean-de-la-Motte. Les productions locales associent des coquemars à lèvre plus ou moins haute, des bords et des fonds à pied balustre de chauffe-plat, deux bords de jatte à lèvre en collerette et une tasse évasée à bord polylobée. La céramique glaçurée est assez anecdotique avec quelques restes de formes fermées et un bord d'assiette à large méplat (Fig.39).

**Us 1109**

Aux côtés des tessons de facture moderne (xv<sup>e</sup> siècle ?), on note la présence de quelques éléments plus anciens correspondant à deux bords de pichets à lèvre en bandeau mouluré et à un pichet à lèvre rentrante et pâte rose fine caractéristique des productions de Saint-Jean-de-la-Motte, en usage au xiv<sup>e</sup> siècle (Fig. 40).

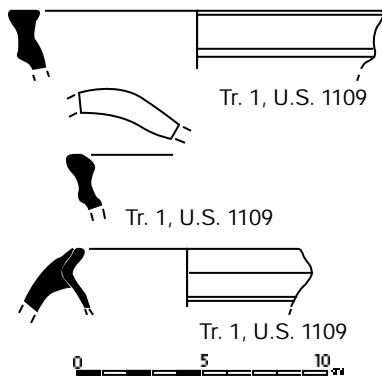




**Fig. 38** Principales formes présentes dans l'Us 1093. © F. Labaune-Jean



**Fig. 39** Principales formes présentes dans l'Us 1108. © F. Labaune-Jean



**Fig. 40** Principales formes présentes dans l'Us 1108. © F. Labaune-Jean

**Us 1111**

Lot de tessons insuffisant (xv-xvi<sup>e</sup> siècles ?)

**Us 1112**

Cet ensemble se compose principalement de formes à rattacher aux productions locales (ateliers chartrains) avec une majorité de bords de coquemars (pot 3-1a et 3-1d), un exemplaire de pot à lèvres en gouttière (pot 3-5) et un autre à lèvres en bourrelet (pot 1-2b). S'y ajoute un tesson de bord de chauffe-plat (réchaud 1) et un morceau de récipient à bord polylobé (tasse ou coupe ?). Les importations comprennent 1 bord de pot type 5-1 en rose-bleue de Laval, 40 tessons de grés normand (pot 1-1) et 5 de céramique coquille d'œuf de Saint-Jean-de-la-Motte (gobelet 1-1). Notons la présence de quelques fragments de vases à glaçure interne et un bord à lèvres rentrante de type vase-réserve 1-1. L'ensemble est à placer dans le courant du xv<sup>e</sup> siècle (**Fig. 41**).

**Us 1121**

Lot de tessons insuffisant (moderne ?).

**Us 2002**

Les tessons réunis ici correspondent à un ensemble hétérogène mêlant des tessons du xv<sup>e</sup> siècle au début du xvi<sup>e</sup> siècle : coquemars (pot 3-1), pot à lèvres en bourrelet (pot 4-3) et chauffe-plat (réchaud 2-1), pot à beurre en rose-bleue de Laval (pot 5-1) et en grés normand (pot 1-1). Les formes à glaçure verte et marron correspondent à des productions du xvi<sup>e</sup> siècle, tout comme le fragment de bord d'assiette en faïence.

**Us 2005**

Cette couche a livré un lot de tessons réunissant des productions locales (pots 3-1, plat 3-2 et réchaud 1-3) en usage au cours de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. S'y associent un morceau de fond de pot 5 en céramique rose-bleue de Laval et des

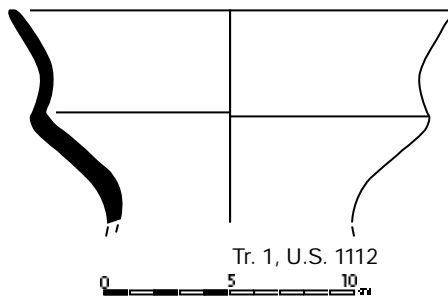


Fig. 41 Bord de tasse polylobé, Us 1112.  
© F. Labaune-Jean

tessons de panse en grés normand, ainsi que la paroi épaisse d'un vase-réserve à pâte grossière (Landéan ?).

#### Us 2006

En l'absence d'élément de forme caractéristique, il n'est pas possible de préciser la datation de ce lot. Seules les catégories illustrées permettent de placer les tessons au cours des xv-xvi<sup>e</sup> siècles.

#### Us 2030

18 tessons modernes insuffisants pour une datation précise.

#### Us 3018

Lot hétérogène dont la datation la plus récente est fournie par un bord de pot à faïence interne blanche et glaçure externe lie-de-vin en usage à partir du xviii<sup>e</sup> siècle.

#### Us 3026

Mobilier insuffisant (tessons modernes).

#### Us 3041

Mobilier insuffisant (tessons modernes).

#### Us 3050

Mobilier insuffisant (anse moderne par la pâte).

#### Us 3053

Mobilier insuffisant (tessons de panse modernes par la pâte).

#### Us 3055

Mobilier insuffisant (xv-xvi<sup>e</sup> siècles possibles ?).

#### Us 3059

La pâte et l'aspect de la glaçure, ainsi que les 2 bords recensés permettent de proposer une datation de ce petit lot à partir du début du xvi<sup>e</sup> siècle (bord de coquemar et réchaud 2-1).

#### Us 3066

Mobilier insuffisant (moderne).

#### Us 3067

Mobilier insuffisant (moderne).

#### Us 3070

Lot hétérogène mêlant deux tessons médiévaux (xii-xiii<sup>e</sup> siècles) (Fichet de Clairfontaine, Beuchet 1996) à des tessons plus récents (période moderne) + éclat de sigillée antique.

#### Us 3076

Lot hétérogène mêlant deux tessons médiévaux (xii-xiv<sup>e</sup> siècles ?) (Fichet de Clairfontaine, Beuchet 1996) à des tessons plus récents (période moderne) + éclat de sigillée antique.

#### Us 3086

Par l'aspect de bonne qualité de la glaçure présente sur quelques uns de ces tessons, il est possible de dater le lot à partir du début du xviii<sup>e</sup> siècle.

### 3 Informations du mobilier

Au terme de cette campagne de diagnostic sur l'emplacement de l'actuelle place Saint-Germain à Rennes (35), il apparaît au travers des lots de mobilier mis au jour, que la présence antique semble être résiduelle ou à défaut fortement perturbée par les aménagements postérieurs (3 petits éclats de sigillée découverts au niveau des us 1055, 3070 et 3076). La phase médiévale est représentée par quelques éléments de formes se rattachant aux productions locales des ateliers de Chartres-de-Bretagne des <sup>x</sup><sup>i</sup><sup>e</sup>-<sup>x</sup><sup>iv</sup><sup>e</sup> siècles. Là aussi, elles se trouvent, la plupart du temps, en association avec des formes plus récentes. Ces dernières traduisent une occupation importante à partir du début du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, avec un vaisselier dans la lignée des répertoires déjà recensés à Rennes, place Sainte-Anne (Labaune-Jean 2008, 2010 ; Labaune-Jean, Pouille 2011), et ce jusqu'aux aménagements plus récents du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle.

### 4 Archivage du mobilier

La totalité du mobilier est conditionnée par matériaux, par tranchée et par structure dans un total de 7 caquettes normalisées selon la classification suivante :

**Caisse 1** : mobilier céramique historique (caisse Allibert réf. 21020). Tranchée 1 us 1005 à 1050

**Caisse 2** : mobilier céramique historique (caisse Allibert réf. 21020). Tranchée 1 us 1051 à 1121 (sauf 1093, 1108 et 1112)

**Caisse 3** : mobilier céramique historique (caisse Allibert réf. 21010). Tranchée 1 us 1093

**Caisse 4** : mobilier céramique historique (caisse Allibert réf. 21020). Tranchée 1 us 1108

**Caisse 5** : mobilier céramique historique (caisse Allibert réf. 21020). Tranchée 1 us 1112

**Caisse 6** : mobilier céramique historique (caisse Allibert réf. 21020). Tranchées 2 et 3 (us 2002 à 2030 et 3018 à 3086)

**Caisse 7** : mobilier métal, terre cuite, verre (caisse Allibert réf. 21010). Tranchées 1 à 3 toutes us.

### Bibliographie

#### Fichet de Clairfontaine, Beuchet 1996

FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.), BEUCHET (L.) – Le centre potier de Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) aux <sup>x</sup><sup>i</sup><sup>e</sup>-<sup>x</sup><sup>ii</sup><sup>e</sup> s. L'atelier I de Fontenay. In : FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.) (dir.) – *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne*. Paris, Maison des sciences de l'homme 1996, p. 89-112

#### Guilleux, Fourny 1981

GUILLEUX (J.), FOURMY (R.) – Fouille de sauvetage sur le site « La Chausse-Paillerie » en Saint-Jean-de-la-Motte (Sarthe). *Bulletin de la société d'agriculture, Sciences et arts de la Sarthe*, n° 558, Laval 1981, p. 41-60

#### Labaune-Jean 2008

LABAUNE-JEAN (F.) – Le vaisselier rennais du <sup>xv</sup><sup>e</sup> au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle. In : DIETRICH (A.), RAVOIRE (F.) (dir.) – *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge*. Actes du congrès de Sens, Janvier 2004, Caen, publication du CRAHM 2008, p. 411-424

**Labauve-Jean 2010**

LABAUNE-JEAN (F.) – Rennes, place Sainte-Anne. Aperçu du mobilier de l'hôpital.  
In : LE CLECH-CHARTON (S.) (dir.) – *Les établissements hospitaliers en France du Moyen Âge au <sup>xx</sup>e siècle*. Actes du colloque Espaces, objets, populations dans les établissements hospitaliers du Moyen Âge au <sup>xx</sup>e siècle, Tonnerre 4 et 5 septembre 2008, Dijon, Éditions universitaires, 2010, p.255-266

**Labauve-Jean, Pouille 2011**

LABAUNE-JEAN (F.), POUILLE (D.) – Un dépotoir en contexte hospitalier à Rennes, place Sainte-Anne. Aperçu du vaisselier en usage au début du <sup>xvi</sup>e siècle. In : BOCQUET-LIERNARD (A.) (dir.) – *À propo(t)s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites*. Actes du colloque Caen (décembre 2008), Caen, publications du Crahm, 2011, p. 231-244

**Rosen 2009**

ROSEN (J.) – *La faïence de Nevers 1585-1900*. Saint-Étienne, éd. Faton, 2009, (2 volumes, 240 p et 400 p.)

## Annexe 2 – Étude des monnaies – Paul-André Besombes

### Monnaies médiévales et modernes

Poids des monnaies en grammes, orientation du coin de revers par rapport au cadran horaire et module du flan, du plus petit au plus grand, en millimètres.

Degré d'usure et de corrosion des monnaies d'après les classes établies par l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses (*Bulletin ITMS*, 2, 1995, p. 1-25) :

U 0 indéterminé	C 0 indéterminé
U 1 non à peu usé	C 1 non à peu corrodé
U 2 légèrement usé	C 2 légèrement corrodé
U 3 usé	C 3 corrodé
U 4 fortement usé	C 4 fortement corrodé
U 5 fruste	C 5 entièrement corrodé.

#### US 1007

Louis XIII (1610-1643), double tournois.

]FRA[ buste à droite.

Trois lis posés deux et un.

(2,06 g ; 19,6 mm). U 0 ; C 5.

Duplessis p. 215-225.

#### US 1009

Louis XIV (1643-1715), liard.

Totalement illisible.

(2,58 g ; 22,2 mm). U 0 ; C 5.

L'identification probable de cette monnaie au liard de France frappé sous Louis XIV de 1655 à 1658 pour la série la plus commune de ce type monétaire, est faite d'après l'apparence générale de la monnaie et son module (frappe au balancier).

#### US 1033

Monnaie fragmentaire.

Illisible.

(0,44 g ; 16,3 mm). U 0 ; C 5.

Petite monnaie noire de billon frappée probablement au xv<sup>e</sup> siècle, une frappe du xvi<sup>e</sup> est également possible.

#### US 1038

Monnaie.

Illisible.

(0,83 g ; 16/16,3 g)

Petite monnaie de billon probablement frappée au xvi<sup>e</sup> siècle.

#### US 1042

Louis XIII (1610-1643), double tournois.

Buste à droite.

Trois lis posés deux et un.

(2,70 g ; 20,3 mm). U 0 ; C 5.

Duplessis p. 215-225.

**US 1049**

Débris d'une possible monnaie.

Illisible.

(0,39 g). U 0 ; C 5.

xvi<sup>e</sup> siècle ?

**US 1093**

Débris d'une monnaie ou jeton.

]R S[

Illisible.

Les 2 lettres visibles (lettres gothiques) au droit ou revers de cette monnaie ou jeton renvoient à la fin du Moyen Âge (xv<sup>e</sup> siècle ou première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle).

**US 1108**

Fragments d'une monnaie très fine de grand module.

Illisible.

(1,22 g). U 0 ; C 5.

xv<sup>e</sup> siècle ?

**US 3029**

Louis XIII (1610-1643), double tournois.

LOY[ ; illisible.

1639 [ ; deux lis posés deux et un.

(2,25 g ; 20 mm). U 0 ; C 5.

Duplessis 1372 ou 1372A.

## Annexe 3 – Datations



*Consistent Accuracy . . .  
. . . Delivered On-time*

Beta Analytic Inc.  
4985 SW 74 Court  
Miami, Florida 33155 USA  
Tel: 305 667 5167  
Fax: 305 663 0964  
Beta@radiocarbon.com  
www.radiocarbon.com

**Darden Hood**  
President  
**Ronald Hatfield**  
**Christopher Patrick**  
Deputy Directors

July 5, 2011

Dr. Laurent Beuchet  
INRAP  
37 Rue du Bignon  
CS 67737  
Cesson, Sevigne Cedex 35577  
France

RE: Radiocarbon Dating Results For Samples RENNEST G3121, RENNEST G3122, RENNEST G3123

Dear Dr. Beuchet:

Enclosed are the radiocarbon dating results for three samples recently sent to us. They each provided plenty of carbon for accurate measurements and all the analyses proceeded normally. As usual, the method of analysis is listed on the report with the results and calibration data is provided where applicable.

As always, no students or intern researchers who would necessarily be distracted with other obligations and priorities were used in the analyses. We analyzed them with the combined attention of our entire professional staff.

If you have specific questions about the analyses, please contact us. We are always available to answer your questions.

Our invoice has been sent separately. Thank you for your prior efforts in arranging payment. As always, if you have any questions or would like to discuss the results, don't hesitate to contact me.

Sincerely,





**BETA ANALYTIC INC.**  
DR. M.A. TAMERS and MR. D.G. HOOD

4985 S.W. 74 COURT  
MIAMI, FLORIDA, USA 33155  
PH: 305-667-5167 FAX:305-663-0964  
beta@radiocarbon.com

## REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Dr. Laurent Beuchet

Report Date: 7/5/2011

INRAP

Material Received: 6/14/2011

Sample Data	Measured Radiocarbon Age	$^{13}\text{C}/^{12}\text{C}$ Ratio	Conventional Radiocarbon Age(*)
Beta - 300672 SAMPLE : RENNESTG3121 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (charred material): acid/alkali/acid 2 SIGMA CALIBRATION : Cal AD 890 to 1010 (Cal BP 1060 to 940)	1080 +/- 30 BP	-24.0 o/oo	1100 +/- 30 BP
Beta - 300673 SAMPLE : RENNESTG3122 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (wood): acid/alkali/acid 2 SIGMA CALIBRATION : Cal AD 1160 to 1260 (Cal BP 800 to 700)	890 +/- 30 BP	-27.2 o/oo	850 +/- 30 BP
Beta - 300674 SAMPLE : RENNESTG3123 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (wood): acid/alkali/acid 2 SIGMA CALIBRATION : Cal AD 1220 to 1280 (Cal BP 730 to 670)	790 +/- 30 BP	-26.9 o/oo	760 +/- 30 BP

Dates are reported as RCYBP (radiocarbon years before present, 'present' = AD 1950). By international convention, the modern reference standard was 95% the  $^{14}\text{C}$  activity of the National Institute of Standards and Technology (NIST) Oxalic Acid (SRM 4990C) and calculated using the Libby  $^{14}\text{C}$  half-life (5568 years). Quoted errors represent 1 relative standard deviation statistics (68% probability) counting errors based on the combined measurements of the sample, background, and modern reference standards. Measured  $^{13}\text{C}/^{12}\text{C}$  ratios ( $\delta^{13}\text{C}$ ) were calculated relative to the PDB-1 standard.

The Conventional Radiocarbon Age represents the Measured Radiocarbon Age corrected for isotopic fractionation, calculated using the  $\delta^{13}\text{C}$ . On rare occasion where the Conventional Radiocarbon Age was calculated using an assumed  $\delta^{13}\text{C}$ , the ratio and the Conventional Radiocarbon Age will be followed by "†". The Conventional Radiocarbon Age is not calendar calibrated. When available, the Calendar Calibrated result is calculated from the Conventional Radiocarbon Age and is listed as the "Two Sigma Calibrated Result" for each sample.



## CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-24;lab. mult=1)

Laboratory number: **Beta-300672**

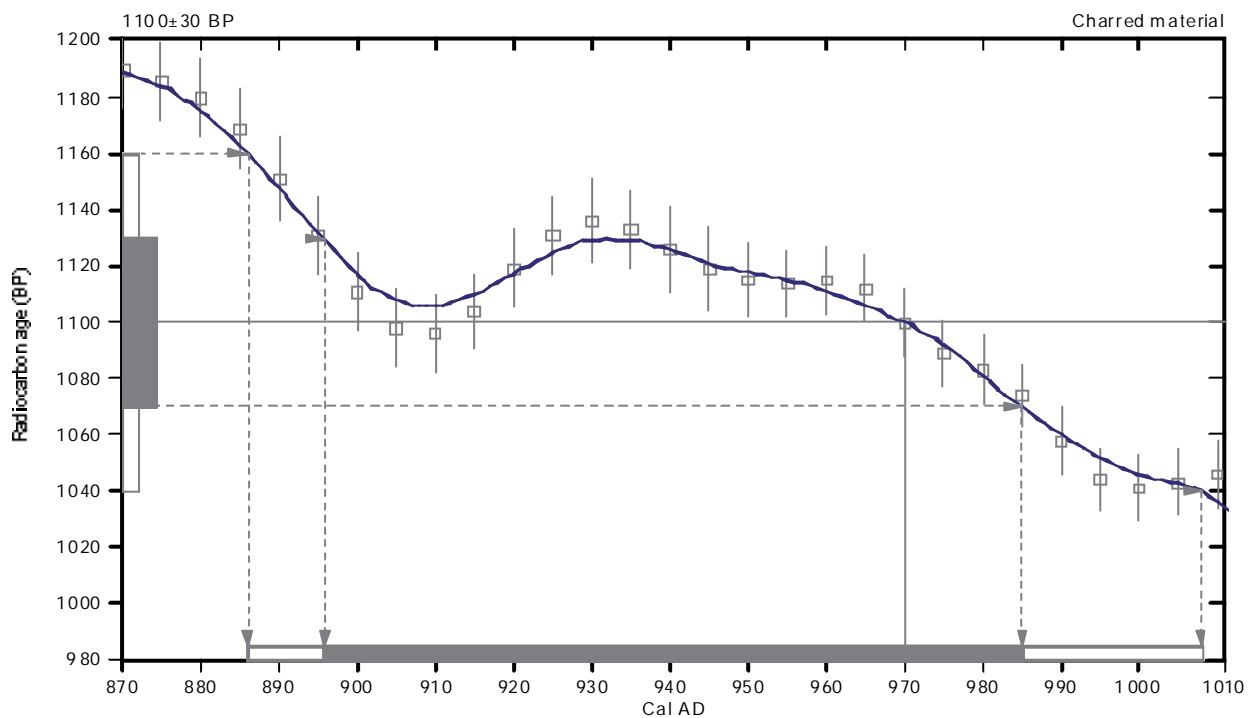
Conventional radiocarbon age: **1100±30 BP**

**2 Sigma calibrated result: Cal AD 890 to 1010 (Cal BP 1060 to 940)**  
(95% probability)

Intercept data

Intercept of radiocarbon age  
with calibration curve: Cal AD 970 (Cal BP 980)

**1 Sigma calibrated result: Cal AD 900 to 980 (Cal BP 1050 to 960)**  
(68% probability)



### References:

**Database used**

INTCAL04

**Calibration Database**

**INTCAL04 Radiocarbon Age Calibration**

IntCal04: Calibration Issue of Radiocarbon (Volume 46, nr 3, 2004).

**Mathematics**

**A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates**

Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2), p317-322

## Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com

## CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-27.2:lab. mult=1)

Laboratory number: **Beta-300673**

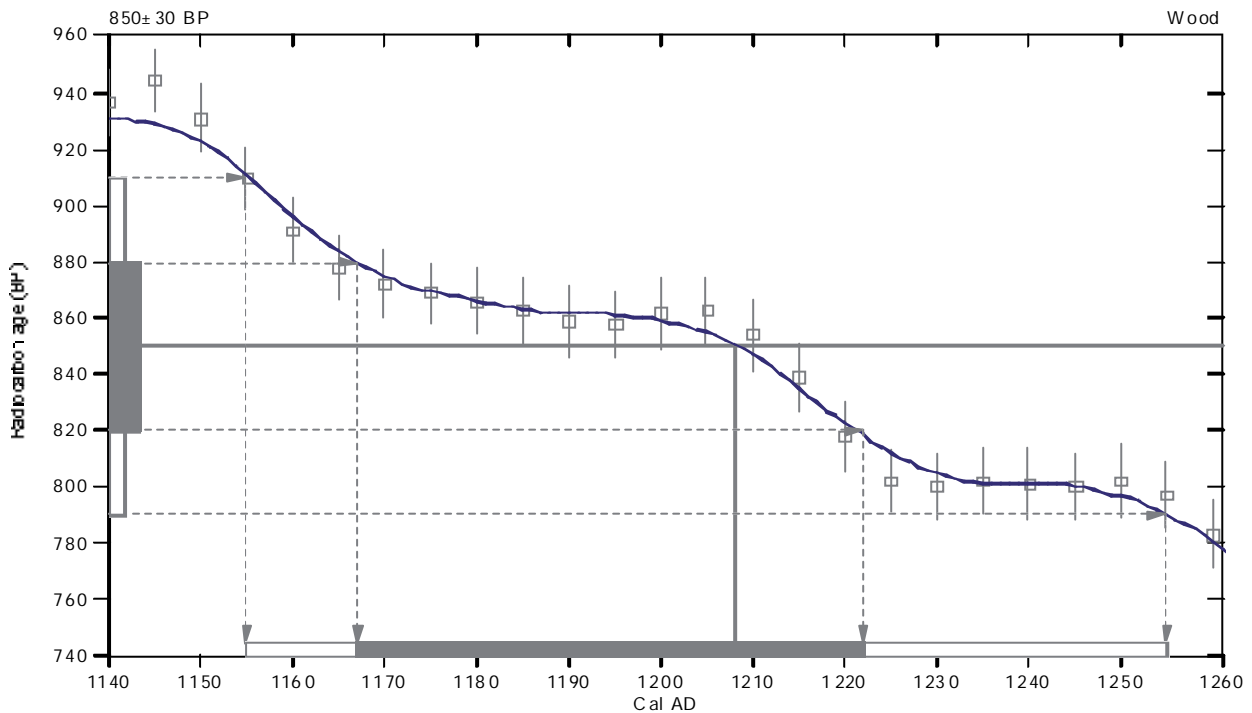
Conventional radiocarbon age: **850±30 BP**

**2 Sigma calibrated result: Cal AD 1160 to 1260 (Cal BP 800 to 700)  
(95% probability)**

Intercept data

Intercept of radiocarbon age  
with calibration curve: Cal AD 1210 (Cal BP 740)

**1 Sigma calibrated result: Cal AD 1170 to 1220 (Cal BP 780 to 730)  
(68% probability)**



### References:

#### Database used

INTCAL04

#### Calibration Database

#### INTCAL 04 Radiocarbon Age Calibration

IntCal04: Calibration Issue of Radiocarbon (Volume 46, nr 3, 2004).

#### Mathematics

#### A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates

Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2), p317-322

## Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com

## CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-26.9;lab. mult=1)

Laboratory number: **Beta-300674**

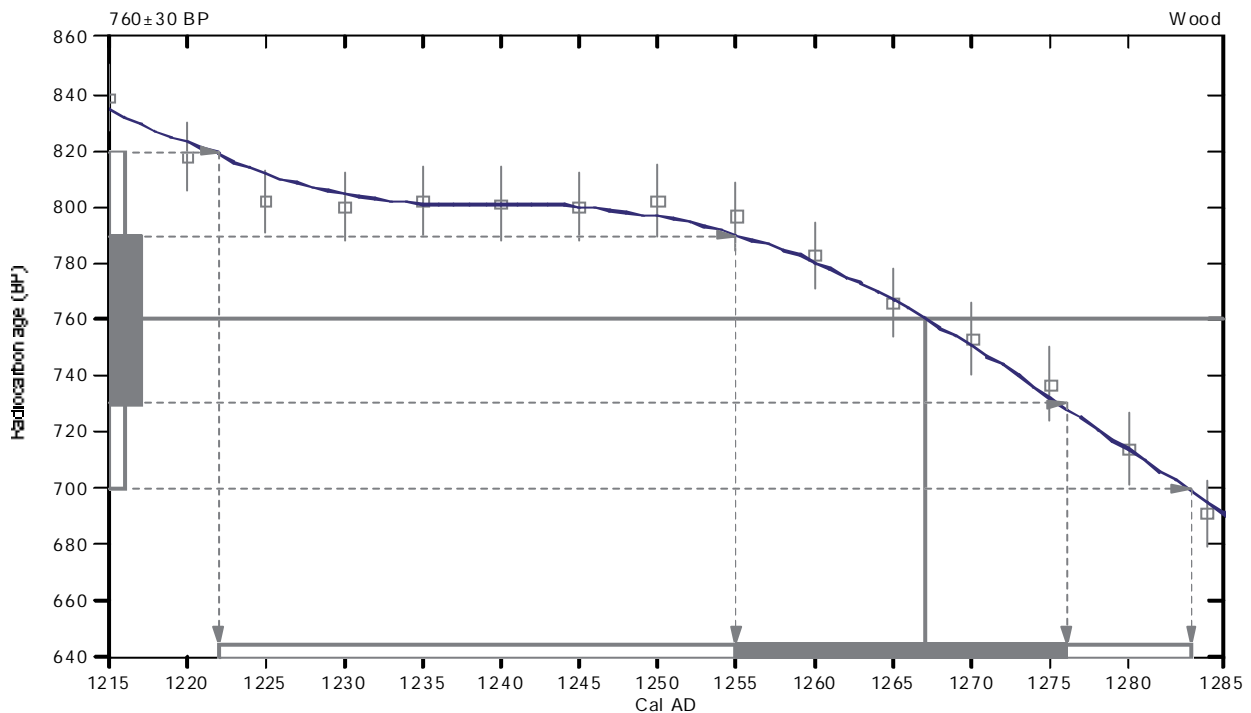
Conventional radiocarbon age: **760±30 BP**

**2 Sigma calibrated result: Cal AD 1220 to 1280 (Cal BP 730 to 670)**  
(95% probability)

Intercept data

Intercept of radiocarbon age  
with calibration curve: Cal AD 1270 (Cal BP 680)

**1 Sigma calibrated result: Cal AD 1260 to 1280 (Cal BP 700 to 670)**  
(68% probability)



### References:

#### Database used

*INTCAL04*

#### Calibration Database

#### *INTCAL04 Radiocarbon Age Calibration*

*IntCal04: Calibration Issue of Radiocarbon (Volume 46, nr 3, 2004).*

#### Mathematics

#### *A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates*

*Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2), p317-322*

## Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com



# Annexe 4 - Diagrammes stratigraphiques

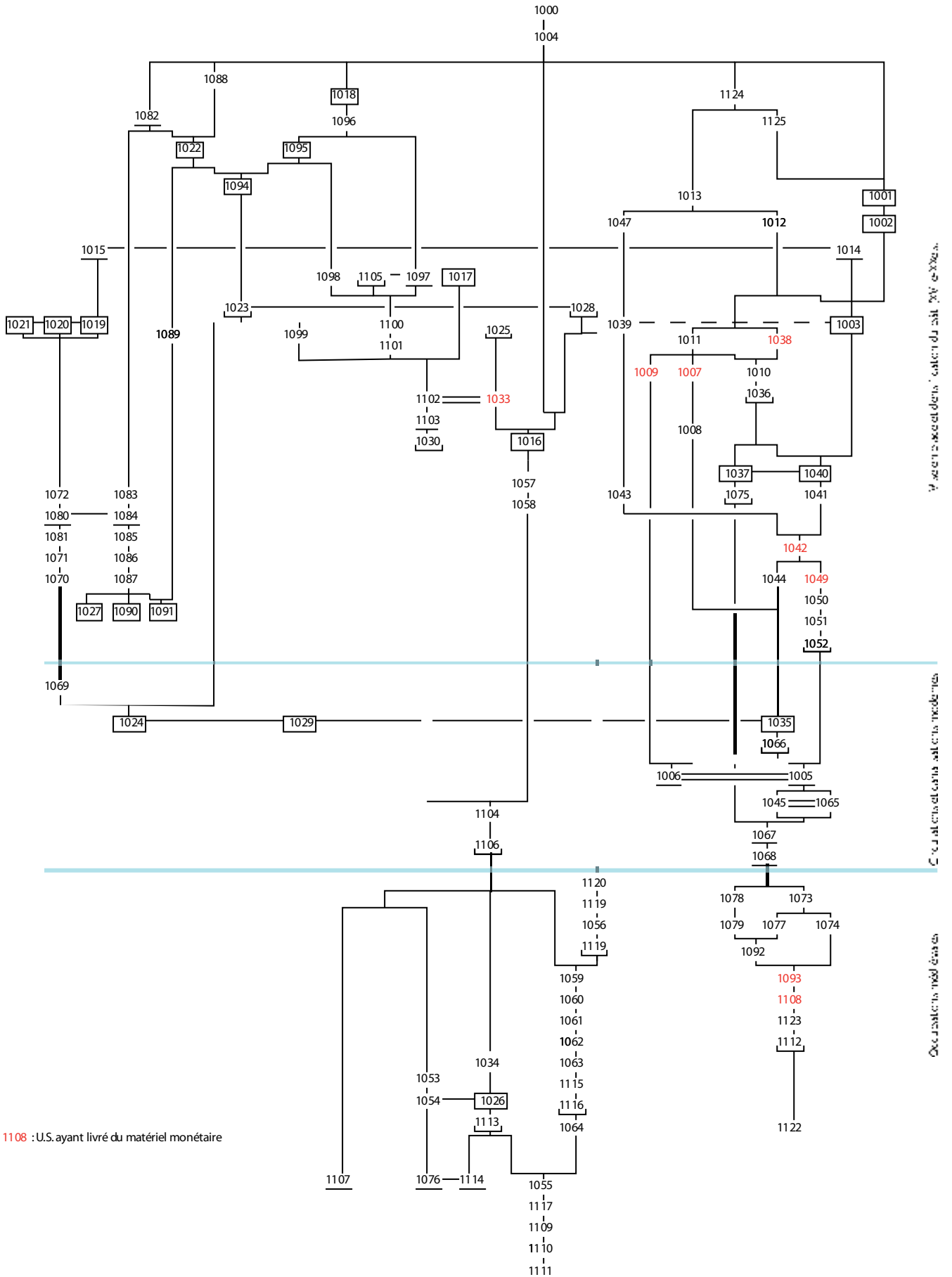


Diagramme stratigraphique, Zone 1

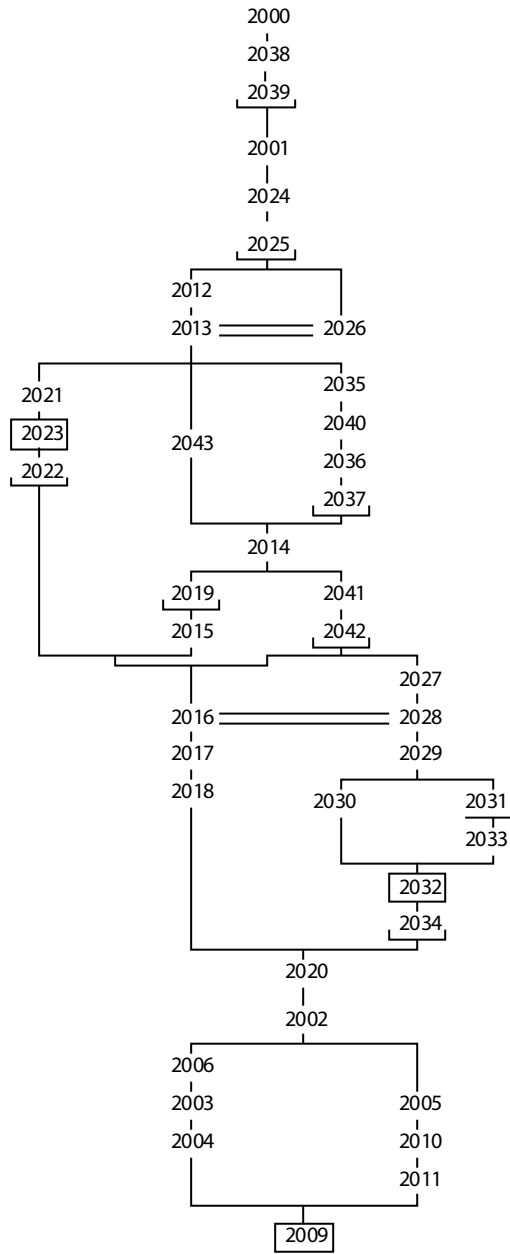


Diagramme stratigraphique, Zone 2

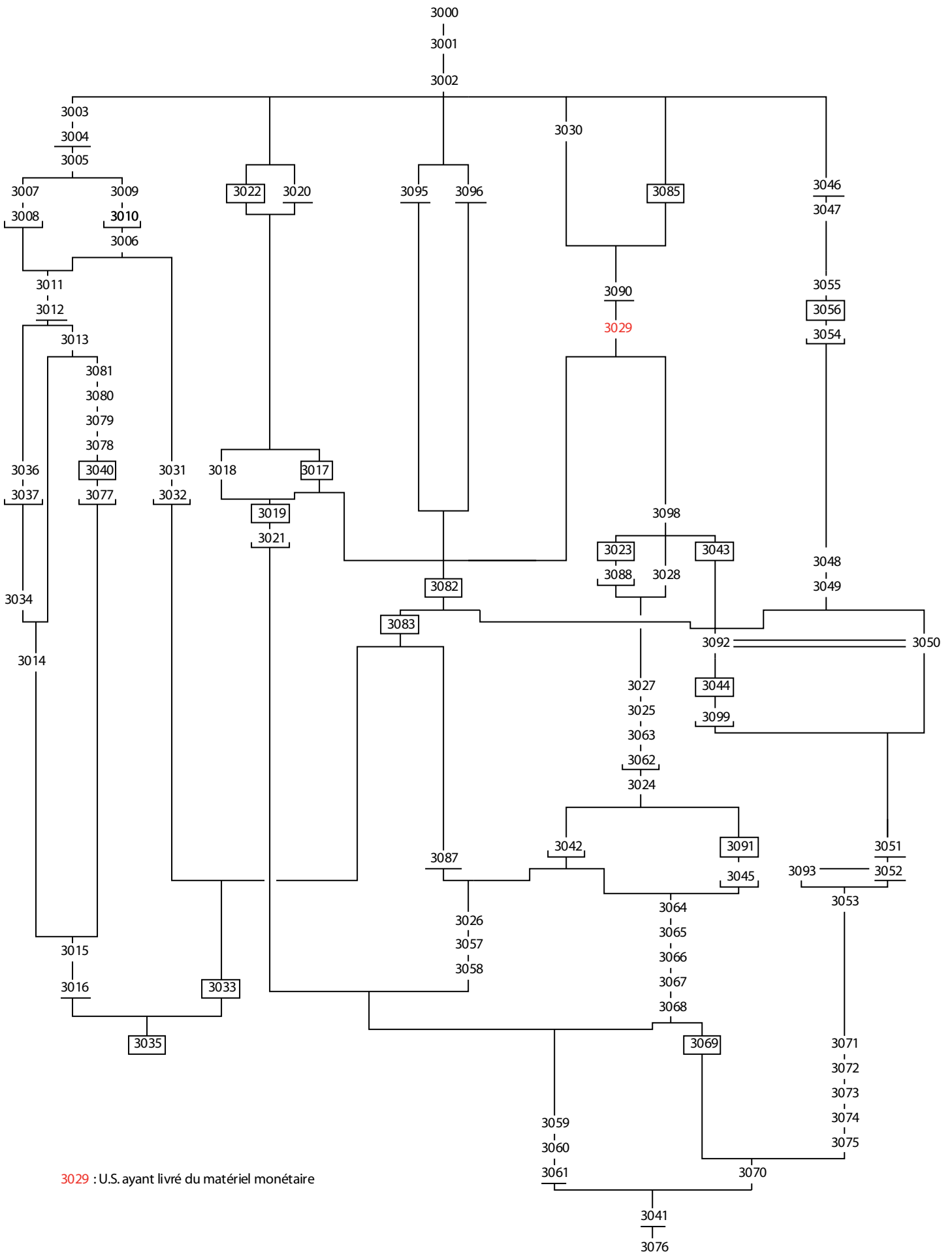


Diagramme stratigraphique, Zone 3





### **III. Inventaires techniques**



# Inventaire du mobilier

Tr.	U.S.	GR	HMA	MA	Mod	indét.	Total	datation proposée	Cag.	Observations
1	1005				17		17	XVIIe siècle	1	
1	1007				96		96	XVIIe siècle	1	5 frag. verre (récipient), 1 frag tuile canal vernissée, 1 monnaie
1	1008				50		50	hétérogène	1	1 frag. tuile, 1 frag ardoise, 1 moule schiste, 3 frag verre, 1 frag os, 1 carreau TC
1	1009				15		24	XVI-XVIIe siècles	1	1 monnaie
1	1010				37		37	XVIIIe siècle	1	1 tesson bouteille verre
1	1013				115		115	début XVIIe siècle	1	2 frag. verre (bouteille)
1	1030				4		4	moderne	1	1 frag verre récipient (fond verre à pied)
1	1032				3		3	moderne	1	
1	1033				7		7	XV-XVIe siècles	1	1 monnaie
1	1035							<b>insuffisant</b>	6	1 disque lith. (lest)
1	1036				18		18	XVIIe siècle	1	
1	1038				3		3	moderne	1	1 monnaie
1	1041				35		35	moderne	1	1 morceau bronze (tête de rivet?)
1	1042				112		112	XVIIe siècle	1	1 frag verre (vitre ou récipient?), 1 monnaie
1	1043				14		14	à partir XVIe-XVIIe siècles	1	
1	1045						4	moderne	1	
1	1049				86		86	XVIIe siècle	1	1 monnaie?
1	1049				3		3	moderne	1	
1	1050				3		3	XV-XVIe siècles	1	
1	1051				26		26	XV-XVIe siècles	2	1 frag ardoise couverture
1	1053				2		2	moderne	2	
1	1054			48			48	XVe siècle	2	1 angle de carreau
1	1055			2	56	1	59	hétérogène	2	
1	1056			34			34	XIV-XVe siècles	2	
1	1063				9		9	moderne	2	
1	1065				10		10	moderne	2	
1	1066				14		14	moderne	2	
1	1067				23		23	hétérogène	2	
1	1068			32			32	2° moitié XVe siècle	2	1 frag lithique circulaire usage?
1	1071				3		3	1° moitié du XVIIe siècle	2	
1	1072				61		61	XVIIe siècle	2	<b>2 frag verre (fond de fiasque), 1 bague intacte en alliage cuivreux</b>
1	1073				64		64	moderne	2	
1	1075				7		7	moderne	2	
1	1076				2		2	moderne	2	
1	1076				24		24	moderne	2	
1	1077			25			25	XVe siècle	2	<b>4 frag. tuile, 2 fils en alliage cuivreux</b>
1	1079			115			115	2° moitié XVe siècle	1	<b>1 anneau et une boucle en 8 en alliage cuivreux</b>
1	1081				6		6	moderne	2	
1	1087				15		15	XVIIe siècle	2	
1	1092			107			107	XVe siècle	2	<b>6 frag plaque alliage cuivreux</b>
1	1093			184			184	2° moitié XVe siècle	3	1 frag tuile, 1 boucle en 8, 1 tête clou? et 6 frag ferrets (all. cu.), 2 monnaies?

Tr.	U.S.	GR	HMA	MA	Mod	indét.	Total	datation proposée	Cag.	Observations
1	1104				5		5	XV-XVIe siècles	2	2 lessons verre incol. (verre à boire)
1	1108			2	472		474	hétérogène	4	10 frag indét + 4 ferrets all. cu., 1 monnaie
1	1109			7	108		115	hétérogène	2	1 ferret (all. cu.)
1	1111				11		11	XV-XVIe siècles	2	
1	1112			268			268	XVe siècle	5	2 frag tuile, 1 disque schiste, 1 frag moule schiste, 1 demi-fer à cheval, 1 demi anneau et 1 indét. (all. cu.)
1	1121				15		15	moderne	2	
1	3029							à voir	6	1 monnaie
2	2002				81		81	hétérogène	6	<b>1 frag. fond de fiasque verre</b>
2	2005			32			32	2° moitié XVe siècle	6	
2	2006				25		25	XV-XVIe siècles	6	
2	2030				18		18	moderne	6	
3	3018				36		36	hétérogène	6	1 frag récipient verre (vert bouteille)
3	3026				9		9	moderne	6	
3	3041				7		7	moderne	6	
3	3050				1		1	moderne	6	
3	3053				3		3	moderne	6	
3	3055				2		2	XV-XVIe siècles	6	
3	3059				10		10	XVIIe siècle	6	
3	3066				8		8	moderne	6	
3	3067				9		9	moderne	6	
3	3070			2	19	1	22	hétérogène	6	<b>3 frag carreaux?</b>
3	3076			11	13	1	25	médiéval?	6	<b>2 frag carreaux, 1 anneau et 1 morceau passe-lacet all. cu.</b>
3	3086				5		5	XVIIe siècle	6	1 frag verre incolore
HS	décap							<b>insuffisant</b>	6	1 robinet all. cu., 1 monnaie et 3 éclats récipient verre incolore
<b>Total</b>		0	869	1797	3	2682				

---

## Inventaire des monnaies

Tr.	U.S.	Datation céram.
1	1007	XVIIe siècle
1	1009	XVI-XVIIe siècles
1	1033	XV-XVIe siècles
1	1038	moderne
1	1042	XVIIe siècle
1	1049	XVIIe siècle
1	1093	2 <sup>e</sup> moitié XVe siècle
1	1108	hétérogène
1	3029	à voir

# Inventaire de la documentation scientifique

Documentation graphique				
N° doc.	Localisation	Nature	Échelle	Auteur(s)
Minute 1	Zone 1	Plan	1/20	E. Esnault
Minute 2	Zone 1 sud, section sud	section	1/10	E. Esnault
Minute 3	Zone 1 sud, section nord	section	1/10	E. Esnault
Minute 4	Zone 1, section Est	section	1/20	L. Beuchet / R. Battais
Minute 5	Zone 1, section Est – sud	section	1/20	E. Esnault
Minute 6	Zone 1, sections nord et ouest	section	1/20	L. Beuchet / R. Battais
Minute 7	Zone 1, section est – bas	section	1/20	L. Beuchet / R. Battais
Minute 8	Zone 2, sections nord et est-inférieur	section	1/20	C. Bélanger
Minute 9	Zone 2, section ouest	section	1/20	C. Bélanger
Minute 10	Zone 2, section est, supérieure	section	1/20	C. Bélanger
Minute 11	Zone 3, plan détail partie 1	Plan	1/10	E. Esnault
Minute 12	Zone 3, plan détail partie 2/2	Plan	1/10	E. Esnault
Minute 13	Zone 3, section est, supérieure, part. 1	section	1/10	C. Bélanger/R. Battais
Minute 14	Zone 3, section est, sup. Part.2	section	1/10	C. Bélanger/R. Battais
Minute 15	Zone 3, section est, sup. Part.3	section	1/10	C. Bélanger/R. Battais
Minute 16	Zone 3, sond. Centr. sections est et nord	section	1/10	L. Beuchet
Minute 17	Zone 3, sond. sud, section est	section	1/10	C. Bélanger/R. Battais
Minute 18	Zone 3, sond. Sud, sections sud et ouest	section	1/10	C. Bélanger/R. Battais
Minute 19	Zone 3, section ouest, sup. Part.1	section	1/10	R. Battais/E. Esnault
Minute 20	Zone 3, section ouest, sup. Part.2	section	1/10	R. Battais/E. Esnault
Minute 21	Zone 3, section ouest, sup. Part.3	section	1/10	R. Battais/E. Esnault
Minute 22	Zone 3, section nord	section	1/10	r. Battais/E. Esnault
Minute 23	Zone 3, sond. Centr., section ouest	section	1/10	L. Beuchet
Minute 24	Zone 3, plan détail mur 3091	Plan	1/10	E. Esnault
Fiches US				
Cahier 1	Zone 1	Unités stratigraphiques 1000 à 1127		
Cahier 2	Zone 2	Unités stratigraphiques 2000 à 2043		
Cahier 3	Zone 3, plan détail mur 3091	Unités stratigraphiques 3000 à 3099		





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Culture  
et de la Communication  
Ministère de  
l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

## Rapport de diagnostic. Rennes, place Saint-Germain, ligne B du métro.

### Chronologie

Époque médiévale,  
Temps modernes

### Sujets et thèmes

Urbanisme,  
structure urbaine

### Mobilier

Céramique, monnaie

Dans le cadre des études préalables à la construction d'une station pour la ligne B du métro automatique de Rennes, un diagnostic a été réalisé sur la place Saint-Germain. Le diagnostic fait suite à une étude documentaire réalisée en 2008. Les trois sondages, implantés en fonction des résultats de cette étude, n'ont pu appréhender que les niveaux supérieurs de la stratigraphie. Ils sont complétés par les études géotechniques réalisées dans le cadre du projet qui confirment la présence d'un bras mort de la Vilaine. Les datations pratiquées au sommet du colmatage indiquent sa mise en place avant le Moyen Âge central. Les sondages archéologiques mettent en évidence une occupation depuis la fin de la période médiévale. L'organisation urbaine ne semble toutefois se mettre en place qu'après l'inclusion du quartier dans la seconde enceinte, construite au milieu du xv<sup>e</sup> siècle. La densification est notable à partir du xvii<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la destruction du quartier en juin 1944 et l'aménagement de la place après la guerre.

### Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné  
Tél. 02 23 36 00 40

[www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)